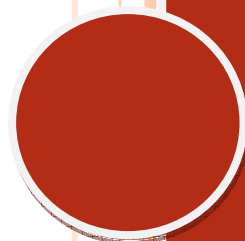


Rapport d'activité 2018

Liberté - Égalité - Sexualités



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
EN UN COUP D'ŒIL !.....	4
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'EQUIPE	6
LES PARTENAIRES FINANCIERS DU PLANNING FAMILIAL DU RHONE.....	7
INTRODUCTION.....	8
CHAPITRE 1 : LES PERSONNES ACCUEILLIES	13
CHAPITRE 2 : L'ACTIVITE D'ECOUTE ET D'INFORMATION	17
1. LES DIFFERENTS CADRES DE L'ACTIVITE D'ECOUTE ET D'INFORMATION	17
1.1 Les entretiens individuels.....	17
1.2 Les séances collectives « Jeunes Infos Contraceptions »	19
1.3 L'écoute et l'information téléphoniques.....	20
1.4 L'information par voie numérique.....	21
2. ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES EN DEMANDE D'IVG	22
3. ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES	24
4. ZOOM SUR L'ACTIVITE DE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL ou CCF	25
CHAPITRE 3 : L'ACTIVITE MEDICALE.....	27
1. LES CONSULTATIONS MEDICALES.....	27
2. LES IVG MEDICAMENTEUSES	29
CHAPITRE 4: L'EDUCATION A LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE AU SEIN DE STRUCTURES INSTITUTIONNELLES ET ASSOCIATIVES	31
1. LES ACTIONS REALISEES EN 2018	31
1.1 Dans les structures socio-éducatives, socio-culturelles et d'insertion	31
1.2 Dans des établissements scolaires.....	32
1.3 Dans les structures du champ du handicap.....	34
1.4 Dans le cadre d'initiatives de sensibilisation (espace public, festivals, théâtres...)	35
2. DES METHODOLOGIES ET DES OUTILS D'ANIMATION VARIES SELON LES PUBLICS ET LES OBJECTIFS DES SEANCES	36
CHAPITRE 5 : LE DISPOSITIF RESSOURCES SANTE SEXUALITE ADO	39
1. LES SEANCES COLLECTIVES.....	39
1.1 Répartition des séances par type de structure	39
1.2 Déroulement des séances.....	40
1.3 Synthèse des questionnaires d'évaluation des séances.....	41
2. LES PERMANENCES D'ECOUTE INDIVIDUELLE.....	43
2.1 Les permanences	43
2.2 Public accueilli et demandes des jeunes	44
3. LA COORDINATION DU DISPOSITIF, TRAVAIL EN RESEAU ET PARTICIPATION A DES PROJETS COLLECTIFS	46
CHAPITRE 6 - LE PROGRAMME « HANDICAP ET ALORS ? »	49
AXE 1 : LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.....	49
1.1 18 séances de groupe de parole ou d'expression - 81 personnes.....	49
1.2 62 entretiens individuels - 71 personnes	51
AXE 2 : LES FAMILLES/AIDANT·E·S	51
2.1 3 rencontres - 19 familles/aidant-e-s.....	51
AXE 3 : LES PROFESSIONNEL·LE·S DES ESMS.....	52
3.1 10 séances de sensibilisation pour 65 professionnel-le-s	52
AXE 4 : L'INSTITUTION	52
4.1 11 rencontres institutionnelles	52
CHAPITRE 7 : ACTUALISATION, PARTAGE ET DIFFUSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE.....	55
1. L'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN 2018	56
2. L'ACTIVITE DE FORMATION	57
2.1 L'activité de formation continue en interne	57
2.2 La formation auprès des professionnel-le-s de l'éducation à la sexualité	58
2.3 La formation dans le cadre de l'enseignement supérieur.....	62
2. LA GESTION DU CENTRE DE DOCUMENTATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE	64
3. LE TRAVAIL SUR LES ARCHIVES.....	66
4. LES PUBLICATIONS ET LA COMMUNICATION DU PF DU RHÔNE	67

4.1 Le bulletin d'information «D'ébats Féministes»	67
4.2 Les articles parus dans la presse.....	69
4.3 Le Blog militant du Planning Familial – Superféministe	71
4.4 Création de nouveaux supports de communication	72
5. LES FORMATIONS SUIVIES PAR LES SALARIEES ET LES BENEVOLES	73
CHAPITRE 8 : LE TRAVAIL EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS	75
1. Participation au groupe d'optimisation des relations CPEF-CIVG-EICCF.....	75
2. Le Groupe de travail « Sexualité et Handicap » des CPEF du Grand Lyon.....	77
3. Le « Conseil pour l'égalité femmes-hommes de la Ville de Lyon ».....	79
4. Le partenariat avec les acteurs de Villeurbanne	80
5. Rencontres partenariales.....	81
CHAPITRE 9 : L'ACTION DANS LE CHAMP PUBLIC ET LA SENSIBILISATION DES PROFESSIONNEL-LE-S OU DU « GRAND PUBLIC »	83
1. Défendre l'accès à l'IVG dans le Rhône et soutenir le droit à l'IVG en France et dans le monde	83
3. Lutter contre les LGBTphobies	87
4. Se mobiliser autour du 8 Mars – Journée internationale pour les droits des femmes	89
5. Lutter contre l'extrême droite.....	91
6. Préserver les libertés individuelles dans les mouvements sociaux.....	92
CHAPITRE 10 : VIE DU PLANNING FAMILIAL DU RHONE.....	95
1. UNE VIE ASSOCIATIVE ET PROFESSIONNELLE RICHE	95
1.1 Le Conseil d'Administration (CA)	95
1.2 L'équipe salariée.....	96
1.3 Le fonctionnement collectif (AG, CD, groupes de travail et commissions)	96
1.4 Le groupe militant « Super Féministe »	97
2. LES GRANDS CHANTIERS DE L'ANNEE 2018	98
2.1 Le projet de réaménagement et mise en accessibilité des locaux	98
2.2 Le travail engagé sur le fonctionnement de l'association : 2 chantiers qui se poursuivent.....	99
CHAPITRE 11 : LA CONTRIBUTION A L'ACTIVITE REGIONALE ET NATIONALE DU MOUVEMENT	101
1. CONTRIBUTION A L'ACTIVITE DE LA FEDERATION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES DU PLANNING FAMILIAL	101
2. CONTRIBUTION A L'ACTIVITE DE LA CONFEDERATION NATIONALE	102
2.1 Participation au CA confédéral.....	102
2.2 Participation au Groupe de travail national « Handicap et sexualité » et à la coordination régionale du programme.	102

En un coup d'œil ! Synthèse de l'activité 2018

Le Planning Familial du Rhône est une association d'éducation populaire et féministe, créée en 1961.

Ecoute et information

6746 entretiens
individuels ou collectifs
7510 appels
téléphoniques
398 mails

Motifs les plus fréquents :
grossesse, contraception,
gynécologie, IVG.

Activité médicale

3511 Consultations

Motifs les plus
fréquents :
contraception, IVG,
grossesse, suivi
gynécologique



Formation des professionnel-le-s et des étudiant-e-s

222 personnes
touchées



Education à la vie affective et sexuelle

Séances collectives,
stands

4326 personnes
rencontrées lors de
291 actions

Centre de documentation et publications

35 personnes
accompagnées à la
recherche documentaire

4 bulletins d'information,
12 lettres d'information par
mail, une dizaine de
communiqués de presse

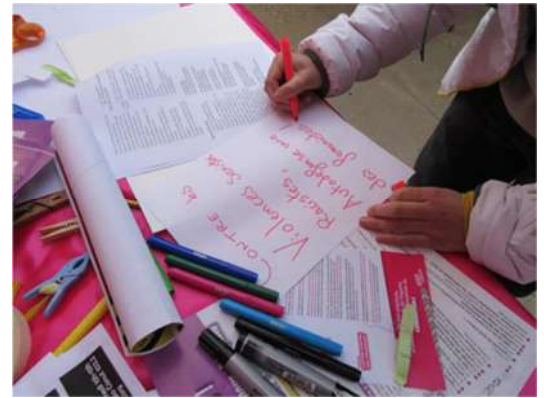
Lieux d'action :

- * Villeurbanne et le Grand Lyon *
- * Les Monts et Coteaux du lyonnais *

**Au total, 22 713
contacts en
2018.**

Action dans le champ politique et sensibilisation du grand public

Principales thématiques : Défense des droits des femmes (IVG en Europe et en France) et de l'égalité femmes-hommes, lutte contre les violences sexistes, lutte contre les LGBTphobies, lutte contre l'extrême droite...



103 adhérent-e-s
Un CA de 8 membres
29 salariées

Vie associative :
Deux formations internes, une soirée de découverte de l'association, une AG extraordinaire...

Un budget de 912 881 euros



Une Association membre d'un mouvement :
Participations aux instances de la Fédération Régionale et de la Confédération Nationale

Des chantiers en cours

Formalisation du projet associatif

Travail sur l'organisation et les conditions de travail

Agrandissement et mise en accessibilité des locaux

Groupes de travail thématiques : lvg-contraception, accueil des personnes trans...

Ecoute – Info sans rendez-vous

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-18h30

Mardi : 13h-18h30

Vendredi : 9h-16h30

Consultation médicales sur RDV



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'EQUIPE

Le Conseil d'Administration

- Nathalie SABOT : Présidente
- Margot BEAL : Trésorière
- Sandrine CREUS : Secrétaire
- Marion ATHIEL
- Lorraine WISS
- Valérie RADIX
- Maëva PAUPERT (stagiaire CA)
- Margot GIACINTTI (stagiaire CA)

L'équipe de professionnelles salariées

Professionnelles chargées de l'accueil, de l'écoute et de l'information (8.63 ETP¹)

- Marine AUBRY : Animatrice de prévention
- Nelly BERGERET : Conseillère conjugale et familiale
- Chantal DES ROSEAUX : Conseillère conjugale et familiale
- Emilie FRANCHON : Conseillère conjugale et familiale (CDD)
- Marie-Hélène LUTZ : Conseillère conjugale et familiale
- Isabelle LAMAUD : Conseillère conjugale et familiale
- Léa MARTINEZ : Assistante sociale
- Isabelle MERIAUX : Conseillère conjugale et familiale
- Betty MOLIN: Conseillère conjugale et familiale
- Violette ROMAN : Animatrice de prévention (CDD)
- Elise SALZEMANN : Conseillère conjugale et familiale
- Catherine TURCHET : Conseillère conjugale et familiale
- Emmanuelle TOQUE : Conseillère conjugale et familiale

Médecins et sage-femme (1.32 ETP)

- Céline CHARBIT
- Christine FERNANDEZ
- Noémie GAGNIEUX
- Marion JODER
- Mélanie VILLEMAUD
- Audrey FAURITE (CDD)
- Judith LYON-CAEN (CDD)
- Audrey RENAULT (CDD)

Responsable du centre de documentation (0,88 ETP)

- Marie-Paule JOANNIN

Professionnelles chargées de la gestion, coordination et formation (3.75 ETP)

- Fanny LELONG Chargée de développement associatif
- Nathalie EL BADRI : Comptable
- Malika MEHENNAOUI : Secrétaire
- Ouidade BOUZIDI : Chargée de Formation

Agents d'entretien (0,31 ETP)

- Zohra EL BADRI
- Béatrice SAWADOGO (CDD)
- Anne-Cécile DELINOTTE (CDD)

Soit un total de 15 ETP.

¹ ETP : équivalent temps plein sur l'année

LES PARTENAIRES FINANCIERS DU PLANNING FAMILIAL DU RHONE

GRAND LYON
la métropole



Introduction

Le Planning Familial du Rhône est une association féministe et d'éducation populaire. Ses activités s'inscrivent également dans une perspective de promotion de la santé sexuelle.

Ces activités s'inscrivent en partie dans le cadre de la gestion d'un **CPEF** (Centre de Planification et d'Education Familial) et d'un **EICCF** (Etablissement d'Information, de Consultation et de Conseil Familial).

Les actions du Planning Familial du Rhône peuvent se représenter sous forme de **6 pôles**, chacun décrit dans un chapitre de ce rapport. Le **dispositif ressources santé sexualité ado**, qui articule séances collectives et permanences d'écoute et d'information sur un territoire rural, est décrit au **chapitre 5**. Le programme « **Handicap et alors ?** » est décrit au **chapitre 6**.

Par ailleurs, le Planning Familial du Rhône est membre de la **Fédération régionale** Auvergne-Rhône-Alpes du Planning Familial ainsi que de la **Confédération nationale** du PF. En ce sens, elle est une des Associations Départementales du Planning Familial. La contribution du Planning Familial 69 à la vie du mouvement auquel il appartient est décrite au **chapitre 11** de ce rapport.

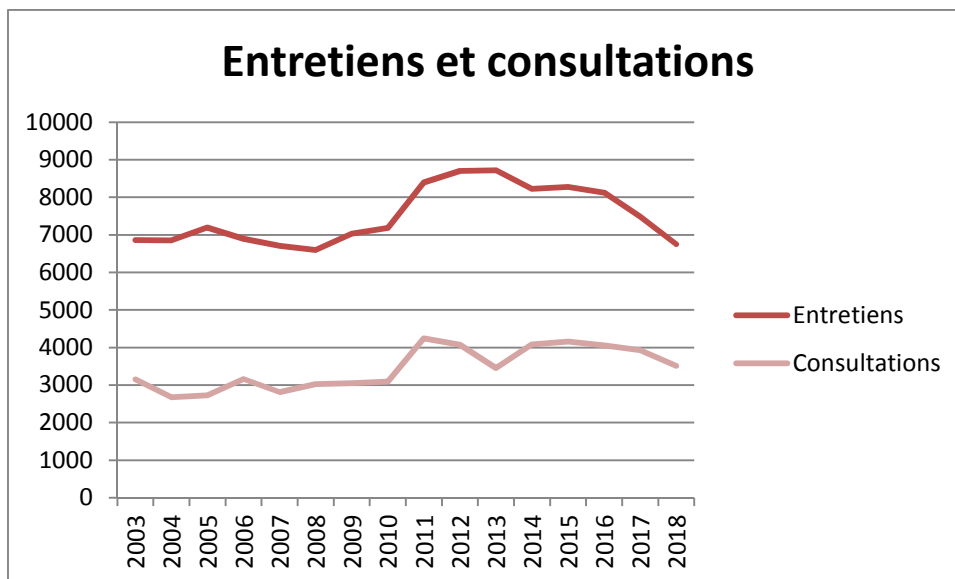
Enfin, toutes ces activités sont rendues possibles par l'investissement d'une **équipe de salariées et de militantes** dont la vie associative et professionnelle est décrite au **chapitre 10**.

Pôle d'activité	Nombre de contacts	% du total des contacts
Ecoute et information	6746	29,7
<i>Dont séances collectives « première contra »</i>	23	0,1
<i>Dont suivi CCF</i>	393	1,7
<i>Dont « DRSSA » (milieu rural)</i>	301	1,3
<i>Dont « Handicap et alors ? »</i>	62	0,3
<i>Dont Centre de documentation</i>	35	0,2
Ecoute et information téléphonique et numérique	7908	34,8
Consultations médicales	3511	15,4
Actions collectives d'éducation à la sexualité	4326	19,0
Transmission de savoirs et savoir-faire	222	1,0
Total	22 713	100

22 713 contacts en
2018 !

Evolution globale de l'activité

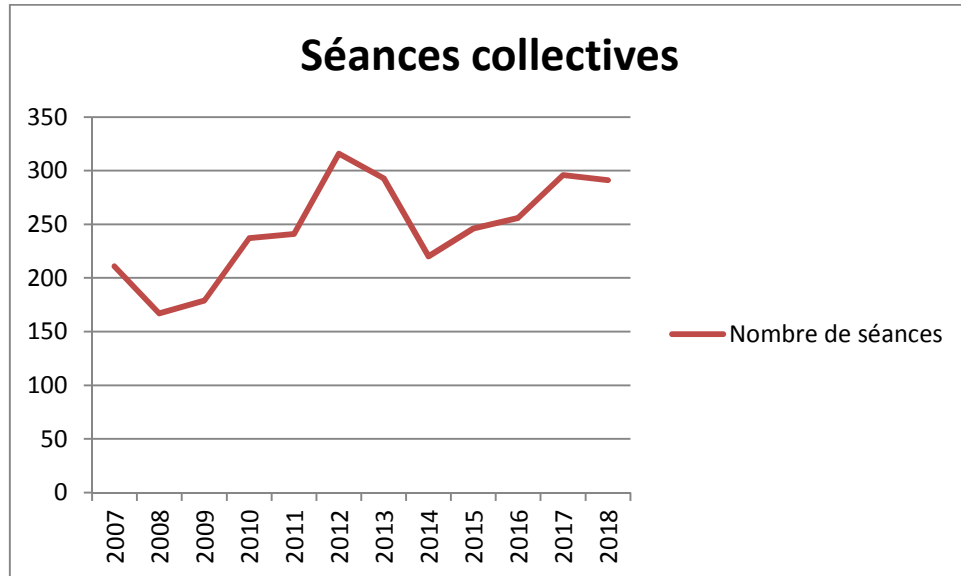
- Une diminution de l'activité d'entretiens et de consultations médicales



Après une période de forte hausse entre 2008 et 2013 (passage progressif d'environ 6500 entretiens par an à plus de 8700), la population accueillie au Planning familial du Rhône sur ce pôle a diminué et se stabilisait autour de 8200 passages par an, pendant 2 ans. Les années 2016 et 2017 enregistraient des baisses d'activité. L'année 2018 est marquée par la fermeture d'un mois qu'a nécessité le déménagement du centre de Villeurbanne vers un local temporaire, le temps de réaliser des travaux dans ses locaux habituels. Cette fermeture, ainsi qu'une baisse de l'activité d'entretiens sur le dispositif des monts et vallons du lyonnais, expliquent ces chiffres.

Les consultations médicales ont également connu une période de hausse entre 2007 et 2011 puis se sont stabilisées autour de 4100 consultations par an de 2012 à 2016. L'année 2017 voyait une légère baisse du nombre de consultations (-146). L'année 2018 enregistre également une baisse liée à la fermeture temporaire de centre de Villeurbanne.

- Une stabilité de l'activité d'actions collectives d'éducation à la sexualité



Les actions collectives d'éducation à la sexualité ont connu une période de hausse de 2008 à 2012 puis ont diminué de 2012 à 2014 (baisse liée aux difficultés rencontrées sur le dispositif ressources santé sexualité ado – DRSSA notamment). Depuis 2015, leur nombre a augmenté à nouveau, avec 256 séances pour 2016, 296 pour 2017 et 291 pour 2018.

Pour la plupart des pôles d'activité, il est important de noter que nous ne sommes pas en mesure de répondre à toutes les demandes faute de moyens financiers et donc humains suffisants. Nous refusons de nombreuses demandes de suivis de couples et personnes seules en CCF et d'actions collectives en milieu scolaire et socio-culturel. Nos délais d'attente pour les consultations médicales sont actuellement de trois mois. Le travail qui se développe avec les personnes en situation de handicap nous montre à quel point les besoins sont là aussi importants.

CHAPITRE 1

LES PERSONNES ACCUEILLIES

(activité d'écoute et d'information/consultations médicales)

CHAPITRE 1 : LES PERSONNES ACCUEILLIES

Nous donnons ici quelques informations sur les personnes accueillies par le Planning Familial du Rhône en 2018 dans le cadre de nos activités d'écoute et d'information (centre de Villeurbanne, dispositif des Monts et Vallons du lyonnais et Programme « Handicap et Alors ? ») ainsi que de consultation médicale (Villeurbanne).

Evolution de l'effectif global

Année	Nombre de personnes reçues
2018	6746
2017	7482
2016	8120
2015	8272
2014	8228
2013	8717
2012	8705
2011	8391
2010	7186
2009	7032
2008	6593

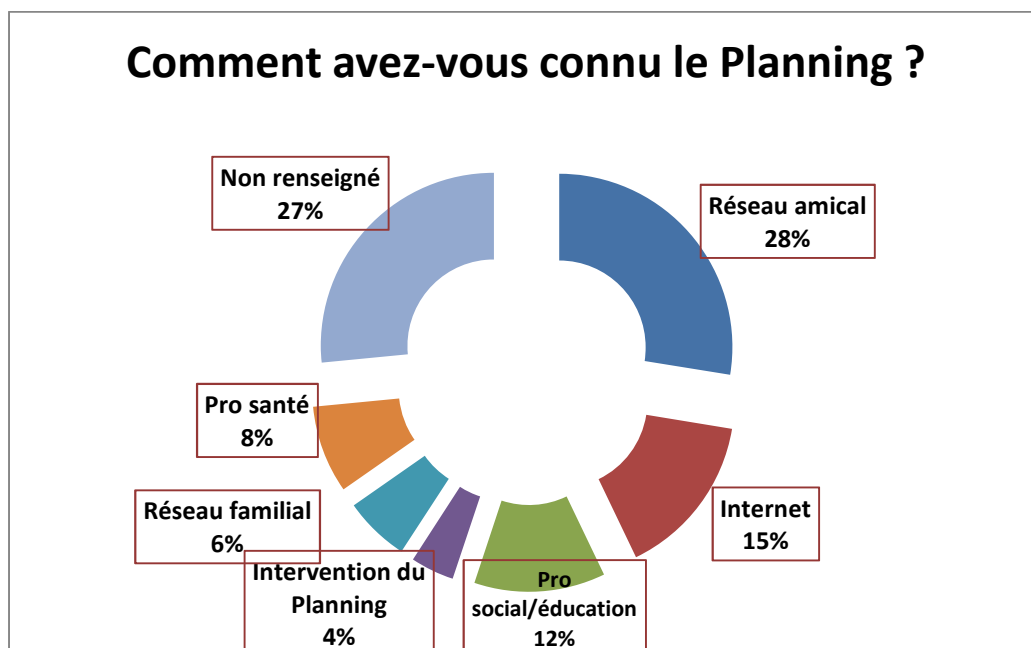
Le nombre de personnes reçues en 2018 dans nos différentes permanences est en baisse par rapport à 2017 (-736 personnes).

Cette baisse s'explique par deux facteurs : une activité réduite du dispositif des monts et vallons du lyonnais (voir chapitre dédié) et une période de fermeture d'un mois (décembre) pour déménager l'activité du centre de Villeurbanne vers un local temporaire. L'activité d'entretiens dans le cadre du programme « Handicap et Alors ? » est en revanche à la hausse (+62 entretiens).

Sur 6742, 211 personnes étaient venues au départ pour accompagner un-e proche pour un entretien d'écoute et d'information et ont participé activement à l'entretien, souvent avec des demandes d'information propres à leur situation².

² Le recueil de données concernant les accompagnant-e-s ne fonctionne pas bien actuellement et doit être revu avec notre éditeur de logiciel. Il est clair que ce chiffre est largement sous-évalué.

Comment avez-vous connu le Planning Familial ?



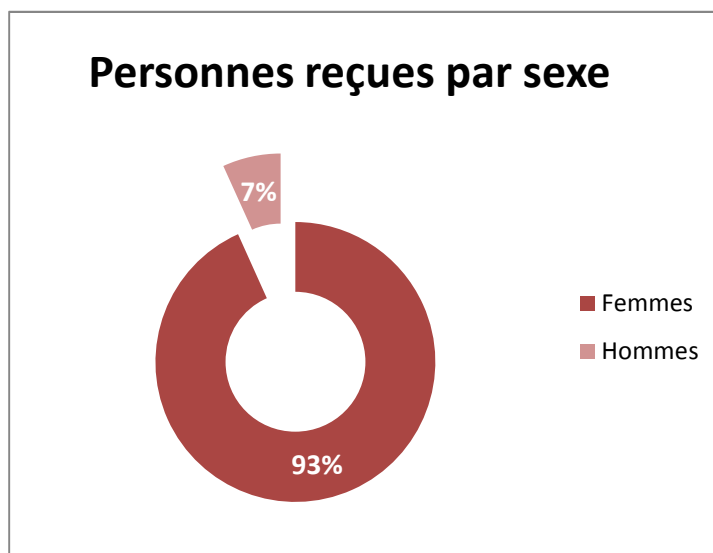
Le réseau amical est le moyen par lequel 28 % des personnes ont eu connaissance du Planning Familial, suivi par les professionnel-le-s du social ou de l'éducation (20%) et internet (15%) et. Ces proportions sont relativement stables par rapport à l'année précédente.

Caractéristiques de la population accueillie en 2018

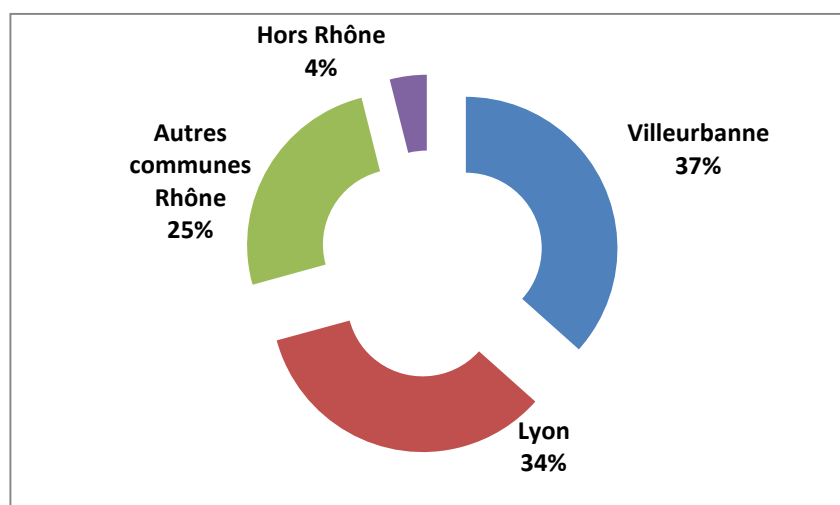
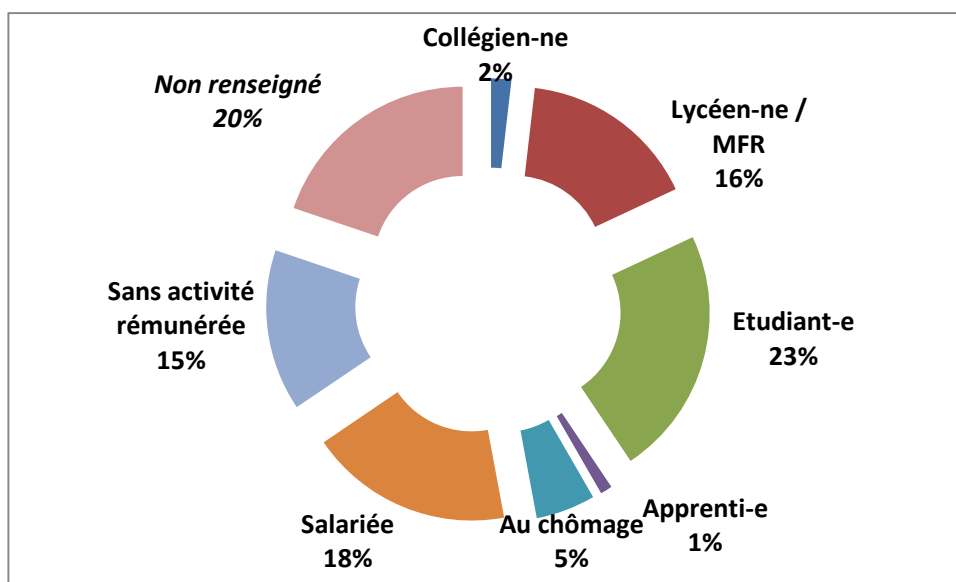
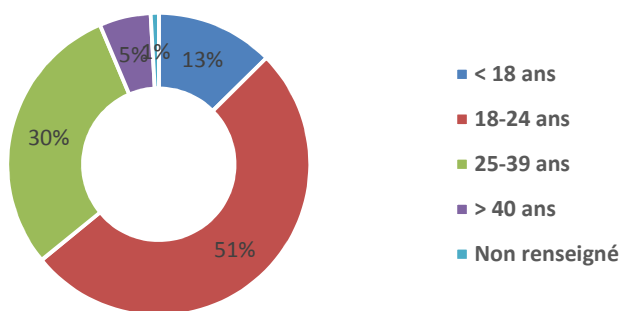
Comme le montrent les graphiques ci-dessous, l'immense majorité des personnes reçues sont des femmes. 64 % des personnes reçues ont moins de 25 ans. On observe une baisse régulière de la proportion des mineures reçues depuis au moins l'année 2008. La proportion de mineur-e-s reçu-e-s était par exemple de 29 % en 2008 contre 14% en 2017 et 13 % en 2018.

Les deux lieux de résidence principaux des personnes reçues sont Villeurbanne (37%) et Lyon (34%).

Nous recevons une majorité de personnes en formation (41 % scolaires ou étudiant-e-s), catégorie suivie par les personnes au chômage ou sans activité rémunérée (20%) et les personnes salariées (18%).



Personnes reçues par âge



CHAPITRE 2

L'ACTIVITE D'ECOUTE ET D'INFORMATION

(à Villeurbanne /dans les permanences hors les murs)

CHAPITRE 2 : L'ACTIVITE D'ECOUTE ET D'INFORMATION (Villeurbanne et permanences hors les murs)

1. LES DIFFERENTS CADRES DE L'ACTIVITE D'ECOUTE ET D'INFORMATION

Ce pôle d'activité comprend :

- les **entretiens individuels** réalisés dans le cadre de nos permanences (Villeurbanne et permanences hors les murs dans les Monts et Vallons du Lyonnais, dans les structures d'accueil de personnes en situation de handicap et dans les établissements scolaires) : 6746 personnes ont été reçues, soit 46 % de l'activité d'écoute et d'information.

- les **séances collectives d'information** «Jeunes Infos Contraceptions» qui ont lieu le mercredi (Villeurbanne) :23 personnes reçues pour cette demande spécifique, soit 0.5 % de l'activité d'écoute et d'information.

-enfin, l'activité d'écoute, d'information et d'orientation des personnes qui nous ont sollicitées **par téléphone et internet** : 7 510 entretiens téléphoniques et 398 mails, soit 53.5 % de l'activité d'écoute et d'information.

Ces activités sont réalisées par l'équipe de conseillères conjugales et familiales, assistante sociale et animatrice de prévention.

1.1 Les entretiens individuels

En 2018, nous avons réalisé 6746 entretiens individuels d'écoute et d'information.

Motifs initiaux

Le graphique ci-après permet de voir quelles sont **les demandes initiales** exprimées lors des entretiens, c'est-à-dire les demandes exprimées en première intention par les personnes reçues.

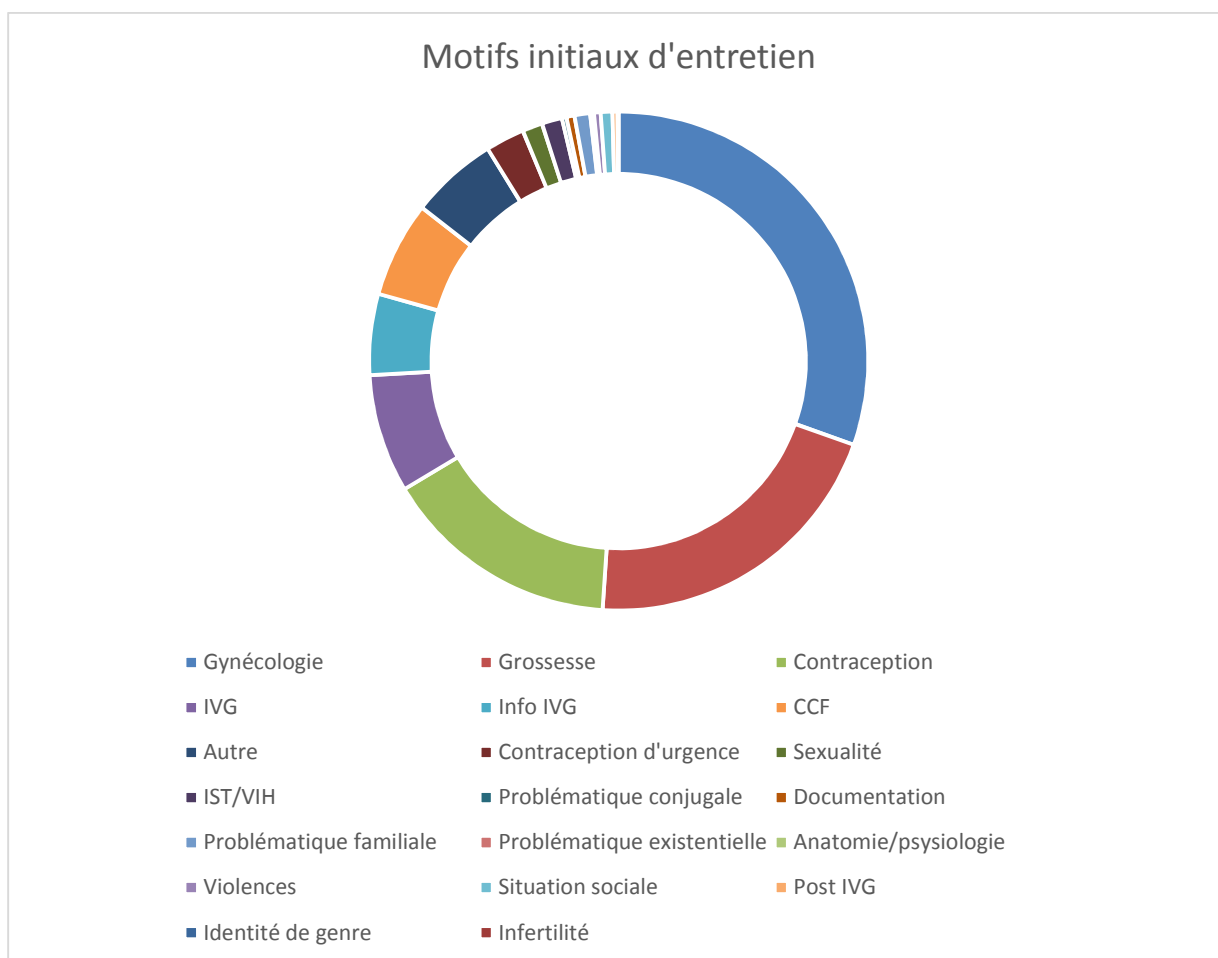


Le motif initial le plus fréquent (30%) est la gynécologie : il regroupe les entretiens liés à des problèmes gynécologiques, à des questions sur le suivi gynécologique ainsi que les entretiens préalables aux consultations gynécologiques qui ont lieu dans le centre de Villeurbanne.

Le second motif initial le plus fréquent (21%) est la grossesse : il regroupe les entretiens liés à un diagnostic de grossesse, les entretiens liés à la prise de décision de poursuivre la grossesse ou non, ainsi que les entretiens d'information sur le suivi de grossesse.

Le troisième motif initial le plus fréquent (15%) est la contraception : il regroupe l'ensemble des entretiens liés à de l'information sur les différentes méthodes contraceptives, que ce soit par rapport à une demande d'information générale sur les différents moyens ou par rapport à une demande spécifique sur un des moyens de contraception (hors contraception d'urgence).

Enfin, le motif « IVG » correspond à 13% des demandes initiales si on cumule les entretiens « Info IVG » (5%) lors desquels des informations générales sur l'IVG sont données et les entretiens « IVG » (8%) qui sont des entretiens d'accompagnement de femmes en demande d'IVG (voir détail dans la partie suivante).



1.2 Les séances collectives « Jeunes Infos Contraceptions »

Les séances collectives d'information «Jeunes Infos Contraceptions» ont lieu chaque mercredi après-midi (sur 48 semaines par an). En 2018, nous avons reçu 23 jeunes dans ce cadre.

Animées par une des professionnelles de l'équipe d'accueil, ces séances constituent un temps d'information mais aussi un espace de parole et de partage d'expériences entre « jeunes ». Si la prescription d'une contraception orale constitue souvent la première demande des participant-e-s à ces séances, les échanges vont bien au-delà de cette question et de sa dimension « technique ». La dimension relationnelle de la sexualité est abordée, en particulier lorsque les jeunes évoquent des difficultés pour se protéger dans certains contextes relationnels, et, plus généralement lorsque d'autres enjeux relèguent au second plan la question de la protection face aux risques liés à la sexualité (rapports sexuels sous contrainte, peur de perdre la relation, volonté de plaire à l'autre,...). A l'issue de cette séance, les jeunes peuvent rencontrer le médecin qui dispose d'un temps dédié pour les recevoir individuellement.

Nous avons déjà noté une baisse de la fréquentation sur cet accueil collectif depuis 2015. La fréquentation de l'année 2018 est encore en baisse par rapport à celle de 2017 (70 personnes reçues).



Plusieurs hypothèses peuvent être faites pour expliquer cette baisse sur le moyen terme :

- Baisse des possibilités pour les jeunes de venir sur le créneau du mercredi après-midi liée aux changements de rythme scolaire
- Changement dans notre façon de présenter cette action
- Préférence du public pour un format individuel
- Report d'une partie des mineures sur le dispositif « contraception des mineures » qui permet aux 15-18 ans d'avoir accès de manière confidentielle et gratuite à une contraception hors CPEF

Une réflexion sur cette activité est entamée ; il est envisagé de proposer une plage collective par jour pour l'accès à la première contraception, afin de mieux s'adapter aux disponibilités des personnes.

1.3 L'écoute et l'information téléphoniques

En 2018, nous avons pris en charge 7 510 appels, soit une moyenne d'environ 28 appels par jour. Cette activité est stable par rapport à 2017.

Sexe des appelant-e-s	%
Femmes	93
Hommes	7

Les personnes qui nous sollicitent par téléphone, à l'instar de celles qui fréquentent notre structure, sont essentiellement des femmes, les hommes représentant 7 % des appelant-e-s.

Age des appelant-e-s	%
Mineur-e-s	5
18-24 ans	54
25-39 ans	32
Plus de 40 ans	4
Non renseigné	5

59 % des appelant-e-s ont moins de 25 ans, mais les mineur-e-s ne représentent que 5% des appelant-e-s alors qu'elles/ils représentent 13 % des personnes qui fréquentent physiquement notre structure.

Par ailleurs, 10 % sont des professionnel-le-s de la santé, de l'éducation ou du travail social.

Thème de la demande d'information	%
Rendez-vous	27
IVG (jusqu'à 14 Semaine d'Aménorrhée - SA)	18
Autres contraceptions	11
Suivi gynéco.	9
Autres	9
Test de grossesse	6
IST-Sida	4
Suivi de grossesse	3
Contraception d'urgence	2
Problème/relation conjugale ou familiale	2
Coordonnées des CPEF (dont PF69)	2
Examens médicaux	2
IVG (après 14 SA)	1
IMG	1
Problèmes gynéco.	1
Violences	1
Demandes d'intervention auprès de groupes	1

La majorité des appels sont **des demandes d'information**, avec le motif « IVG » dans 20% des cas et le motif « contraceptions » dans 13 % des cas. 27% des appels sont liés à la gestion des rendez-vous (notamment) médicaux, dans notre centre.

Type de réponse	%
Ecoute / Information	52
Orientation	19
RDV avec médecin	16
RDV avec CCF ³ /AS/animatrice	10
Transfert au médecin/sage-femme	1
Transfert vers administration/coordination	2

81 % des appels expriment des demandes qui peuvent être prises en charge par les professionnelles de notre association, contre 19 % des appels qui donnent lieu à une orientation vers une autre structure.

Plus de la moitié des appels donnent lieu à la délivrance directe d'informations et 26 % des appels aboutissent à la prise d'un rendez-vous avec l'une de nos conseillères ou l'une de nos médecins ou sage-femme.

Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de répondre à tous les appels qui arrivent. Selon les périodes, l'affluence pour des entretiens physiques et les moyens humains disponibles, il est fréquent que des appels restent sans réponse.

1.4 L'information par voie numérique

En 2018, nous avons reçu **398 messages de demandes de renseignements** par voie numérique, pour les thématiques suivantes :

Thématique de la demande	Effectif	%
Prise de RDV	100	25
Autres	79	20
Contraception	65	16
Grossesse	55	14
IVG	40	10
IST-Sida	27	7
Suivi et problèmes gynécologiques	14	4
Violences	6	2
Sexualité	6	2
Coordonnées des CPEF (dont PF69)	5	1
Contraception d'urgence	1	0
TOTAL	398	100

³ Conseillère Conjugale et Familiale/ Assistante Sociale.

2. ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES EN DEMANDE D'IVG⁴

En 2018, nous avons reçu dans nos permanences **516 femmes dont la demande initiale était d'interrompre une grossesse.**

Age des femmes en demande d'IVG

Age des femmes en demande d'IVG	Effectif	%
<18 ans	25	5
18-24 ans	265	51
25-39 ans	201	39
> 40 ans	19	4
Age non renseigné	6	1
TOTAL	516	100

En comparaison avec l'ensemble des personnes reçues en entretien, la tranche d'âge des moins de 18 ans est sous représentée parmi les femmes en demande d'IVG (5% versus 13% dans la population totale).

Durée de la gestation

Nombre de semaines d'aménorrhée (SA)	Effectif	%
<i>Non renseigné</i>	114	22
moins de 7SA	236	46
de 7SA à 14SA	143	28
14SA et plus	23	4
Total	516	100

Sur l'ensemble des demandes d'IVG pour lesquelles le nombre de semaines d'aménorrhée (absence de règles) est renseigné :

- 58 % concernaient une grossesse inférieure à 7 SA,
- 6 % concernaient une grossesse se situant au terme ou au-delà du délai légal en France (d'où un certain nombre d'orientations à l'étranger comme le montre le tableau ci-après sur le lieu de l'IVG).

⁴ Nous rendons compte ici des demandes d'IVG accompagnées par le Planning Familial du Rhône en 2018 dans les entretiens d'écoute et d'information ayant lieu au centre de Villeurbanne. Seuls les entretiens lors desquels l'IVG était la demande initiale sont traités, les données sur les entretiens lors desquels l'IVG était la demande secondaire n'étant pas disponibles pour 2018.

Méthode utilisée pour les IVG

Méthode utilisée pour l'IVG	Effectif	%
Médicamenteuse	170	33
<i>Non renseignée</i>	135	26
Chirurgicale (anesthésie locale)	63	12
A déterminer	53	10
Chirurgicale (type d'anesthésie à déterminer)	42	8
Chirurgicale (anesthésie générale)	53	10
Total	516	100

Lieu de l'IVG (IVG avant et après 14 SA)

Lieu de l'IVG	Effectif	%
Hôpital du département	257	50
Cabinet libéral (médecin ou sage-femme)	73	14
<i>Non renseigné</i>	106	21
A déterminer	43	8
Pays Bas	5	1
Clinique du département	3	1
Clinique hors département	1	0
Espagne	16	3
Royaume Uni	0	0
Hôpital hors département	12	2
Total	516	100

Gestion des « alertes IVG » : le Planning Familial est porteur d'un dispositif d'alerte IVG, mis en place suite à un été au cours duquel les difficultés d'accès dans le Rhône à des places en CIVG avaient été particulièrement fortes.

Lorsqu'une femme en demande d'IVG est en difficulté pour trouver une place, les professionnel-le-s du Planning alertent les centres d'IVG et l'Agence Régionale de Santé, qui cherchent alors une solution.

Il peut s'agir de femmes reçues dans les permanences du Planning ou orientées par d'autres centres de planification ou professionnel-le-s. **En 2018, 11 alertes ont été lancées (1 femme à 11SA + 3 jours, 10 femmes entre 13 SA+1 jour et 13 SA + 5 jours).**

Toutes les alertes ne permettent pas de trouver une place sur le département et certaines femmes se déplacent dans d'autres départements limitrophes pour avoir accès à une IVG : 4 femmes sur 11 en 2018.

3. ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES

En 2018, le PF du Rhône a accompagné 88 personnes qui ont relaté un vécu de violence. Ce nombre est en légère baisse par rapport à 2017 (102 personnes), conséquence de la légère baisse du nombre d'entretiens.

Les situations de violences dont il s'agit sont à 94% vécues par des femmes (82 femmes sur 88 personnes). Le développement des entretiens dans des structures où vivent ou travaillent des personnes en situation de handicap nous amène à accompagner plus d'hommes victimes de violences, en lien avec leur situation de handicap.

Age des personnes accompagnées

Tranche d'âge	Effectif	%
Mineur-e-s	15	17
18 – 24 ans	27	31
25 – 39 ans	33	38
+ de 40 ans	12	14
Non renseigné	1	1
TOTAL	88	100

Ainsi 48% des personnes victimes de violences accompagnées avaient moins de 25 ans et 17% étaient mineures.

Les différentes formes de violences subies

Type de violences	Effectif	%
Coups et blessures	31	32
Harcèlement moral et violence psychologique	24	24
Viol	22	22
Agression sexuelle	14	14
Autres violences (dont violences économiques)	5	5
Harcèlement sexuel	2	2
Mariage Forcé	0	0

Une même personne a souvent été victime de plusieurs formes de violences de la part de son agresseur. En outre, pour 70% des victimes que nous avons rencontrées, les violences n'ont pas été un acte ponctuel et isolé mais ont été infligées de manière répétée.

La majorité des violences ont été commises dans la sphère privée (domicile de la victime ou de l'agresseur). Enfin l'agresseur est généralement connu de la victime ; c'est même très souvent un proche (copain ou mari, parent, ami...).

L'accompagnement en partenariat avec les structures spécialisées

Notre association travaille en étroite collaboration avec les structures locales qui interviennent spécifiquement auprès des personnes victimes de violences : « VIFFIL », le CIDFF, FIJIRA, certains CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), CMP (Centre Médico-Psychologique) et services d'urgences hospitalières. Une partie des personnes faisant état de situation de violences souhaite poursuivre un suivi avec une conseillère conjugale et familiale au Planning Familial, en complément de ce que les structures plus spécialisées dans ces accompagnements peuvent leur proposer. Les personnes accueillies peuvent également bénéficier d'une consultation avec un médecin ou sage-femme et de l'établissement d'un certificat médical pouvant leur être utile dans leurs éventuelles démarches judiciaires.

4. ZOOM SUR L'ACTIVITE DE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL ou CCF

En 2018, 84 personnes ont été reçues pour un suivi de conseil conjugal et familial : 62 suivis de personnes seules, 8 suivis de couples et 3 suivis de famille. Cela représente 393 entretiens, soit une moyenne de 5 entretiens par suivi. L'activité continue à augmenter en termes de nombre d'entretiens (+37), ainsi qu'en nombre de personnes reçues (+13). Les demandes de suivis de CCF* augmentent depuis plusieurs années et chaque année, nous sommes loin de pouvoir répondre à toutes les sollicitations.

En lien avec le développement du programme « Handicap et Alors » (interventions collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle dans les établissements spécialisés dans le champ du handicap), le Planning Familial est de plus en plus repéré comme étant un lieu ressource par les professionnel-le-s de terrain et les participant-e-s ; ce qui engendre une **augmentation des orientations, et des demandes de suivis individuels ou de couples, de la part des personnes en situation de handicap.**

Les travaux en cours, de mise en accessibilité de nos locaux, devraient venir renforcer cette dynamique à l'avenir, en permettant aux personnes en situation de handicap moteur de venir plus facilement au CPEF.

Enfin, nous rappelons à quel point il est important de continuer à **proposer un espace de suivi de CCF gratuit** pour les personnes en situation de précarité, afin qu'elles puissent y avoir accès sans condition de ressources ; de nombreux suivis sur le bassin lyonnais étant payants. Il est donc important de veiller, au sein de notre structure, à sa place et aux conditions nécessaires pour un bon fonctionnement (temps de prises de notes et d'élaboration sur la situation entre 2 entretiens, temps de lecture, temps d'échange de pratiques entre professionnelles de l'accueil, temps de formation...).

* CCF : Définition ANCEF (Association Nationale des Conseillers Conjugaux et Familiaux)

« Quelle que soit la question relationnelle qui se pose, les conseillers conjugaux et familiaux sont des professionnels formés à accompagner la réflexion de ceux, hommes, femmes, et même enfants, qui en ont besoin. Certaines étapes de la vie sont plus difficiles à franchir que d'autres par les ajustements qu'elles demandent. Dans ces temps de crises qui viennent bousculer, voire effondrer tout ce qui a pu se construire, où la violence, le conflit, la colère, la douleur, l'impossibilité de communiquer submergent les personnes, les conseillers conjugaux et familiaux sont là pour accompagner, aider à mettre des mots sur les maux, à comprendre ce qui arrive, à renouer le dialogue, à éclairer les décisions. »

CHAPITRE 3

L'ACTIVITE MEDICALE (Villeurbanne)

CHAPITRE 3

CHAPITRE 3 : L'ACTIVITE MEDICALE

Gérant un CPEF (Centre de Planification et d'Education Familiale), le Planning Familial 69 met en place des consultations médicales sur son site de Villeurbanne. Elles ont lieu du lundi au vendredi, pour une ouverture équivalente à 4.5 jours, et sont assurées par des médecins et une sage-femme salariées. Deux plages horaires sont réservées aux urgences gynécologiques.

L'équipe médicale, en lien avec l'équipe d'accueil, réalise également des IVG médicamenteuses.

1. LES CONSULTATIONS MEDICALES

Vue d'ensemble de l'évolution de l'activité médicale

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de consultation	3054	3097	4242	4075	3452 ⁵	4085	4160	4059	3931	3511

Le nombre consultation médicale est en diminution par rapport à l'année 2017. Cela s'explique par la fermeture d'un mois qui a été nécessaire pour déménager l'activité du centre vers un local temporaire.

Répartition des consultantes par tranche d'âge

Age	<18 ans	18-24ans	25-39 ans	> 40 ans	TOTAUX	
TOTAL		267	1928	1124	192	3511
%		8	55	32	5	100

Motifs initiaux des consultations

43% des demandes initiales en consultations sont liées à la **contraception**, que ce soit à un moyen de contraception en particulier (information, prescription, pose ou retrait selon les cas) ou à la demande d'être informée sur l'ensemble des moyens de contraception existant.

Viennent ensuite les demandes liées à l'**IVG** (18%), à la **grossesse** (pour 17% diagnostic, déclaration, suivi), et au **suivi gynécologique** (8%).

Le tableau ci-après présente la répartition par tranche d'âge des différents motifs initiaux de consultation médicale.

⁵ Les chiffres de l'année 2013 sont à prendre avec distance : ils ne reflètent pas la réalité de l'activité du fait de dysfonctionnement de notre système statistique cette année-là, comme cela est détaillé dans le rapport d'activité 2013.

Motif initial de consultation	<18 ans	18-24ans	25-39 ans	> 40 ans	TOTAUX
Non renseigné	4	60	34	8	106
Affection génitale non spécifique	6	50	28	8	92
Autre		15	17	2	34
Certificat de coups et blessures		3			3
Contraception	142	952	362	45	1501
Ecoute	1				1
Ecoute/problématique Conjugale		1	1		2
Ecoute/problématique existentielle			3		3
Ecoute/problématique Intrafamiliale		2			2
Ecoute/Violences conjugales			1		1
Grossesse		5	19		24
Grossesse/Déclaration	1	10	9		20
Grossesse/Diagnostic	81	351	107	12	551
Grossesse/Post Partum		1	11	1	13
Grossesse/Suivi de grossesse		8	15	2	25
Infection IST/VIH	2	19	17	6	44
Infection Urinaire		1	1		2
infertilité		2	9	5	16
IVGm au Planning		1	4		5
Entretien post IVG		2	3	1	6
Entretien Pré-IVG	16	336	265	17	634
Ménopause				5	5
Problèmes Gynécologiques	7	38	42	14	101
Sexologie		7	3	4	14
Suivi Gynécologique	6	47	165	62	280
Transidentité		17	4		21
Violences		1	4		5
TOTAL	266	1929	1124	192	3511

Détails des motifs initiaux liés à la contraception

Details du motif initial Contraception

	<18 ans	18-24ans	25-39 ans	> 40 ans	TOTAUX
Contraception/anneau		5	1		6
Contraception d'urgence	21	96	18	1	136
Contraception/Diaphragme		1			1
Contraception/DIU	4	134	99	21	258
Contraception/Implant	18	126	53	9	206
Contraception/Info contraception	6	30	19	1	56
Contraception/Injection	1	1	1		3
Contraception/Patch		5	1		6
Contraception/Pilule	92	549	170	13	824
Contraception /Préservatif		2			2
Contraception/Retrait		3			3

Parmi les demandes liées à la contraception, 55% sont relatives à la pilule, 17% au DIU⁶, 14% à l'implant, 9 % des demandes sont liées à la contraception d'urgence et 4% sont des demandes d'information générale sur la contraception.

⁶ Dispositif Intra Utérin, aussi appelé « stérilet ».

2. LES IVG MEDICAMENTEUSES

Au cours de l'année 2018, **5 femmes** ont été prises en charge au Planning Familial du Rhône pour la réalisation d'une IVG médicamenteuse.

Cette activité est à nouveau particulièrement faible (14 IVG médicamenteuses en 2017 ; 12 en 2016 ; 39 en 2015), ce alors même que les nouvelles membres de l'équipe médicale sont maintenant elles aussi formées et habilitées à réaliser des IVGm. Le PF69 a certainement du mal à intégrer ces demandes à un planning médical programmé parfois 3 mois à l'avance. Une réflexion de fond sur le protocole proposé aux femmes et l'organisation de cette activité est en cours, il devrait simplifier l'accès à cette possibilité d'interruption de grossesse.

Etant donné le faible nombre de femmes concernées, nous ne traitons pas les données les concernant car elles n'auraient pas d'intérêt statistique.

CHAPITRE 4

LES SEANCES D'EDUCATION A LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE AU SEIN DE STRUCTURES INSTITUTIONNELLES ET ASSOCIATIVES

CHAPITRE 4: L'EDUCATION A LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE AU SEIN DE STRUCTURES INSTITUTIONNELLES ET ASSOCIATIVES

Nous réalisons chaque année de nombreuses séances de discussion et d'information sur les questions relatives à la sexualité avec différents types de publics.

Ces actions sont pour la grande majorité réalisées à la demande des structures institutionnelles et associatives (42 différentes en 2018). Ces séances constituent une réelle opportunité pour atteindre des publics qui ne fréquentent pas ou peu le dispositif des CPEF-EICCF et pour réaliser un travail éducatif qui, au-delà de la sexualité, englobe la prévention des comportements sexistes et homophobes.

En outre, il s'agit d'un pôle d'activité qui pourrait être beaucoup plus important au regard des demandes nombreuses qui nous sont adressées et que nous ne pouvons pas prendre en charge : nous avons refusé 43 actions dans 14 structures pour l'année 2018-2019.

En 2018, le PF du Rhône a réalisé **291 séances collectives (ou stands) d'information auprès de 4 326 personnes :**

- 26 séances dans des structures socio-éducatives, socioculturelles ou d'insertion ont réuni 274 personnes,
- 222 séances en établissements scolaires ou d'enseignement spécialisé ont bénéficié à 2571 élèves et 4 stands d'information à 352 élèves ou étudiants,
- 23 séances ont été réalisées avec 152 personnes en situation de handicap,
- 16 séances ou stands dans le cadre d'initiatives « grand public » ont permis de sensibiliser 977 personnes.

Ce pôle d'activité est celui qui permet le plus au PF du Rhône d'intervenir auprès des jeunes garçons/hommes.

1. Les actions réalisées en 2018

1.1 Dans les structures socio-éducatives, socio-culturelles et d'insertion

Type d'initiatives Nom et lieu de la structure		Type de public	Nbre de séances	Nbre de participant-e-s
Mission locale	Villeurbanne	Jeunes adultes en recherche d'emploi 18-26 ans	3	40
Médiathèque	Thurins	Adultes en insertion	1	19
BIJ	Villeurbanne	Adultes en insertion	2	17
Maison de Santé MSP	St Symphorien/Coise	Adultes en insertion	2	30
MJC	Vaugneray	Adolescent_e-s	2	14
MJC	Saint-Martin en Haut	Adolescent_e-s	1	8
MJC	Villeurbanne	Adolescent_e-s	1	14
MJC	St Symphorien/Cosie	Adolescent_e-s	2	18
MJC	Thurins	Adolescent_e-s	2	29
FJT - Jacques Monod	Villeurbanne	Jeunes Adultes	2	32
FJT - L'escale	LYON 6	Jeunes Adultes	1	9
ANEF-FOYER	LYON 6	Adultes en insertion	4	21
Forum réfugiés-Centre transit Charial	LYON 3	Adultes en insertion	3	23
TOTAL			26	274

1.2 Dans des établissements scolaires

Animations de séances collectives d'éducation à la sexualité

Type de structure	Lieu	nbre de séances	nbre de participant-e-s		
				Femmes	Hommes
Collèges	Collège Jean Macé - Villeurbanne	10	129	64	65
	Collège Tonkin – Villeurbanne	4	42	4	38
	Collège Morice Leroux - Villeurbanne	13	151	55	96
	Collège Jean Jaurès -- Villeurbanne	15	146	72	74
	Collège le Petit pont - St Martin en Haut	10	200	104	96
	Collège Charpak - Brindas	12	143	73	70
	Rencontres du Tonkin	7	74	35	39
	Sous total	71	885	407	478
Etablissements d'enseignement technique et professionnel (Lycées et Maisons Familiales et Rurales)	Lycée Marie Curie - Villeurbanne	10	123	92	31
	Lycée Alfred de Musset - Villeurbanne	9	89	21	68
	Lycée Jean Monnet – Saint Symphorien sur coise	20	209	130	79
	MFR - St Laurent de Chamousset	25	334	123	211
	MFR Le Chirat - Ste Consorce	16	271	94	177
	MFR - Val de Coise - Saint-Symphorien-sur-Coise	23	213	8	205
	MFR La Palma - L'Arbresle	7	49	35	14
	MFR Les Charmattes - Saint Martin En Haut	35	287	14	273
	Sous total	145	1575	517	1058
Etablissements enseignement supérieur	Association EALS Etudiantes 2ème et 3ème année de médecine	1	17	12	5
	Student Welcom Desk - Accueil Etudiants Etrangers	1	14	7	7
	Ecole ROCKFELLER – Lyon 8	4	80	80	0
Sous total	6	111	99	12	
TOTAL	222	2571	1023	1548	

Forum et stands organisés au sein des établissements scolaires et/ou à l'extérieur mais auprès de leur public

Dans l'enseignement secondaire et supérieur s'est développée depuis plusieurs années la formule du « Forum Santé », où

Type d'initiatives	Thèmes et Structures partenaires	Public	Nbre de séances	Nbre de participant-e-s
Stands d'information, prévention / Forums Santé	Essca-Gestion Commerce LYON	Etudiant-e-s	1	144
	Lycée Brossolette Villeurbanne	Lycéen-ne-s	1	55
	Lycée Magenta Villeurbanne	Lycéen-ne-s	2	153
TOTAL			4	352

plusieurs structures de santé sont invitées lors d'un temps banalisé pour les élèves. Cette initiative est organisée parfois en complément de séances d'éducation à la vie affective et sexuelle, mais le plus souvent c'est le seul moment où les élèves peuvent rencontrer les lieux-ressources et venir chercher de l'information autour des questions de sexualité.

Nous utilisons en général un stand de réduction des risques, avec une présentation des différentes méthodes de contraception, la diffusion de brochures et de préservatifs. Ces quelques supports nous permettent d'entamer la discussion avec les élèves.



1.3 Dans les structures du champ du handicap

Type de structure	Lieu	nbre de séances	nbre de participant-e-s	Femmes	Hommes
Etablissement d'accueil de personnes en situation de handicap	La Traboule	2	6	-	6
	SESVAD-APF	1	19	8	11
	SESSAD	1	4	4	-
	Foyer Le Tremplin	8	46	18	28
	Institut Saint Vincent – Lyon 2	3	16	9	7
	IME Yves Farges – Vaulx en Velin	8	61	16	45
	TOTAL		23	152	55

1.4 Dans le cadre d'initiatives de sensibilisation (espace public, festivals, théâtres...)

Cette année encore le Planning Familial a pu aller à la rencontre de différents publics dans le cadre d'initiatives de sensibilisation variées, tant sur Villeurbanne, le Grand Lyon que sur les Monts et coteaux du lyonnais. Le nombre et la diversité de ces actions témoignent du dynamisme de l'association et de ses liens de partenariat, comme le montre le tableau ci-dessous :

Type d'initiatives	Thèmes et Structures partenaires/Lieu	Public	Nbre de séances	Nbre de participant-e-s
Stands d'information et de prévention	Stand Réduction des risques sexuels (RRS) Pour la Saint Valentin -Lyon 2	Tout public	1	50
	Stand RRS / sensibilisation - Mairie du 8eme	Tout public	1	40
	Biennales des associations du Tonkin - Villeurbanne	Tout public	1	15
	Centre LGBTI/RRS Boom Superfemliste - Lyon 1	Tout public	1	200
	Stand - 8 mars de la Ville de Villeurbanne	Tout public	1	20
Festival	Festival « Brisons le silence contre les violences conjugales » - Filactions	Tout public	1	80
Conférences - débats - ciné - théâtre	Ciné Cliché débat autour du Film Tomboy Vaugneray	Tout public	1	33
	Ciné débat "IVG, 40 ans après" Villeurbanne	Tout public	1	55
	Soirée « Parler des relations et sexualité avec les ados » Brindas	Parents	1	34
	Soirée projection -discussion (les bureaux de Dieu) Cinéma les Alizés - Bron	Tout public	1	50
	Bar Féministe "Utopies féministes"/ Bar Le Court-Circuit – Lyon 7	Tout public	1	125
	Débat "femmes et santé"- Mairie du 3ème	Tout public	1	45
	Projection -débat de "Vessel" au festival antipatriarcal à La plume noire – Lyon 1	Tout public	1	25
	Projection débat soirée sur l'IVG - L'aquarium – Lyon 1	Tout public	1	80
	ENS LYON – Projection – discussion - Documentaire "sexe sans consentement"	Tout public	1	25
	LGP/Mairie du 1er - Débat "Quels modes de procréation pour les minorités sexuelles" ?	Tout public	1	100
TOTAL			16	977

2. Des méthodologies et des outils d'animation variés selon les publics et les objectifs des séances

Nous favorisons lors de nos interventions **une approche des aspects affectifs et relationnels de la sexualité et un travail sur les représentations sociales des rapports hommes/femmes**. Le Photolangage® « Corps, Communication et Violence à l'adolescence », le « Jeu de la ligne », le jeu « Agir pour un monde non sexiste », et le jeu « *Ado sexo quelles infos* », utilisés sur différentes thématiques constituent des supports intéressants pour impulser une discussion et une réflexion collective au sein des groupes.

En 2017, un nouvel outil avait rejoint nos malles d'intervention : le « **clito 3D** ». Représentation en trois dimensions du clitoris, cet outil permet de mieux comprendre l'anatomie et le fonctionnement de cet organe méconnu.

Les objectifs de chaque séance sont déterminés en fonction de la demande de la structure qui nous sollicite et à partir des préoccupations des participant-e-s (avec parfois un recueil préalable de questions des jeunes).

En outre, une **présentation des structures et dispositifs « ressources »** dans le domaine des questions liées à la sexualité est toujours réalisée afin de faciliter leur repérage. Depuis sa mise en œuvre, nous présentons également le PASS Contraception Prévention créé par la Région Rhône-Alpes. La visite de notre centre de planification est parfois proposée.

Au-delà des questions de santé publique (prévention des grossesses non désirées et des IST), notre rôle est de créer un espace de discussion où les adolescent-e-s peuvent prendre de la distance avec leurs représentations, questionner les normes véhiculées par les médias et apprendre à hiérarchiser l'information, interroger leur place dans le groupe, connaître les lieux-ressources.

Par ailleurs, nous choisissons des outils adaptés à chaque public que nous rencontrons, selon les particularités des groupes : âge, type de handicap, maîtrise de la langue...



CHAPITRE 5

LE DISPOSITIF RESSOURCES SANTE SEXUALITE ADO

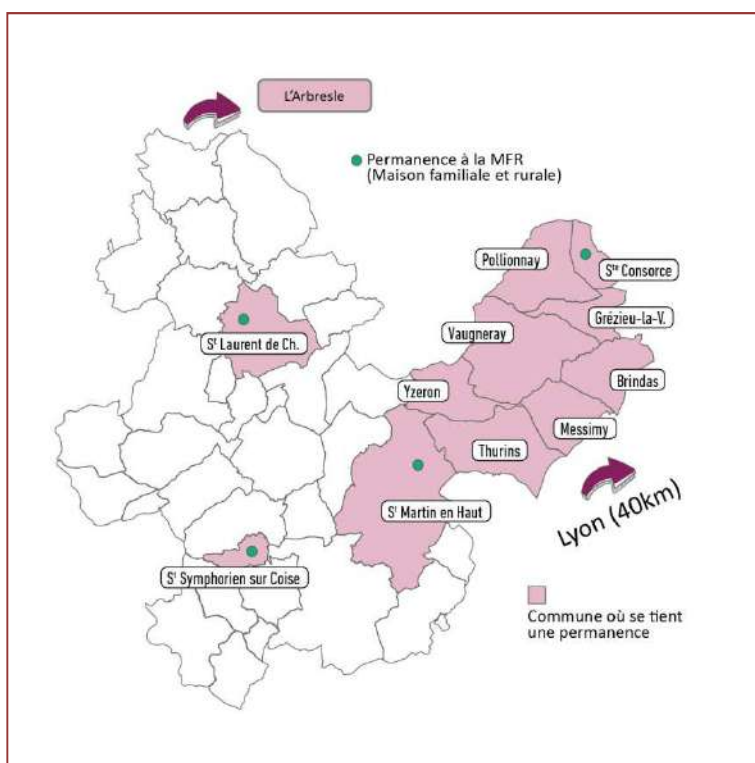
(Monts et Coteaux du Lyonnais)

CHAPITRE 5 : LE DISPOSITIF RESSOURCES SANTE SEXUALITE ADO

Le Dispositif Ressources Santé Sexualité Adolescent-e-s (DRSSA) se décline en 3 axes d'activités complémentaires : séances collectives, permanences d'écoute individuelle et coordination. Son objectif général est le suivant : augmenter la capacité des adolescent-e-s de deux communautés de communes de l'Ouest Lyonnais à mener leur vie affective de manière responsable, avec une meilleure connaissance des risques, des moyens de les réduire et des ressources à leur disposition.

Le dispositif existe dans sa forme actuelle depuis 12 ans et évolue chaque année pour s'adapter aux besoins repérés.

L'année 2018 a été marquée par un sous-effectif important, lié à un arrêt de travail long, suivi du départ d'une des 3 salariées impliquées dans le DRSSA. Un recrutement a été nécessaire en octobre pour la remplacer. Cela explique la baisse du nombre de jeunes touché-e-s par rapport aux années précédentes.



Durant la période de février à octobre, le choix a été fait de maintenir en priorité les séances collectives : chaque action peut en effet être aussi l'occasion de répondre à des questions individuelles en fin de séance et de réorienter les jeunes en cas d'urgence. Un certain nombre de permanences a été annulée.

Un travail important de transmission a été nécessaire et doit se poursuivre, la connaissance du territoire et des partenaires étant primordiale pour assurer la qualité des actions du DRSSA.

Le nombre de jeunes rencontré-e-s est de 2 205 au total (2950 en 2016 et 2641 en 2017).

NB : les actions détaillées dans le présent chapitre se retrouvent également dans les chapitres sur les séances collectives et sur les activités d'écoute et d'information. Il a semblé pertinent de consacrer un chapitre à part entière au dispositif pour mieux rendre compte de la complémentarité entre ses différents axes et de leurs spécificités.

1. LES SEANCES COLLECTIVES

En 2018, le PF du Rhône a réalisé **160 séances d'animation collectives** qui ont bénéficié à **1 904 personnes**, dont 1870 jeunes et 34 parents d'adolescent-e-s.

1.1 Répartition des séances par type de structure

- **Les établissements d'enseignement professionnel** : 128 séances concernant 1406 jeunes, dont 975 garçons et 431 filles, reflet des formations à dominante masculine dispensées dans ces établissements (mécanique, bâtiment, espaces verts ...).
- **Les établissements d'enseignement général** : 22 séances concernant 343 jeunes, dont 166 garçons et 177 filles.
- **Les structures socioculturelles** : 7 séances concernant 69 jeunes, dont 46 garçons et 23 filles.

- **Les manifestations publiques** : le Planning Familial a participé à l'animation de discussions lors de plusieurs initiatives publiques organisées avec les acteurs locaux : « Ciné-Cliché » et une soirée de sensibilisation à destination des parents sur la sexualité des adolescent-e-s.

1.2 Déroulement des séances

Le nombre de séances d'animation collectives varie d'un établissement à l'autre. Il est en général de 2 séances par niveau pour les classes d'orientation, ainsi que pour la première année de CAP et BAC professionnel. Une séance supplémentaire notamment pour les classes d'orientation peut être proposée en fonction des besoins repérés par la conseillère/animatrice ou l'équipe éducative de l'établissement. Les 2ièmes années de CAP et BAC professionnel bénéficient généralement d'une séance.

Les séances sont planifiées et organisées **en lien avec un formateur ou une formatrice de l'établissement ou l'équipe de direction**. Un échange systématique a lieu avant chaque séance avec le formateur ou la formatrice référent-e de la classe pour savoir comment vont les élèves. Les séances en collège se font en co-animation avec un personnel formé de l'éducation nationale.

Les classes sont presque systématiquement dédoublées pour faciliter les échanges. Le cadre des séances (respect, écoute, confidentialité et liberté de parole) est rappelé en début de séance.

Plusieurs outils ou techniques d'animation permettent d'échanger avec les jeunes. Leur utilisation varie en fonction du niveau de classe, des thématiques abordées et de la progression des séances. Par exemple, les cartes humoristiques "Ado-sexo : quelles infos ?", très appréciées des élèves.



Les séances collectives sont des **espaces d'échange et de pensée critique** qui invitent les jeunes à se poser des questions et à aller au-delà de certaines représentations notamment sexistes et/ou homophobes. De tels espaces d'échange sont rares pour les jeunes rencontré-e-s. Ce sont également des espaces d'éducation à l'image, en lien avec la question du rapport au corps et de l'estime de soi.

Focus sur : Un groupe de parole sur le sujet du harcèlement – MJC de Saint Symphorien sur Coise

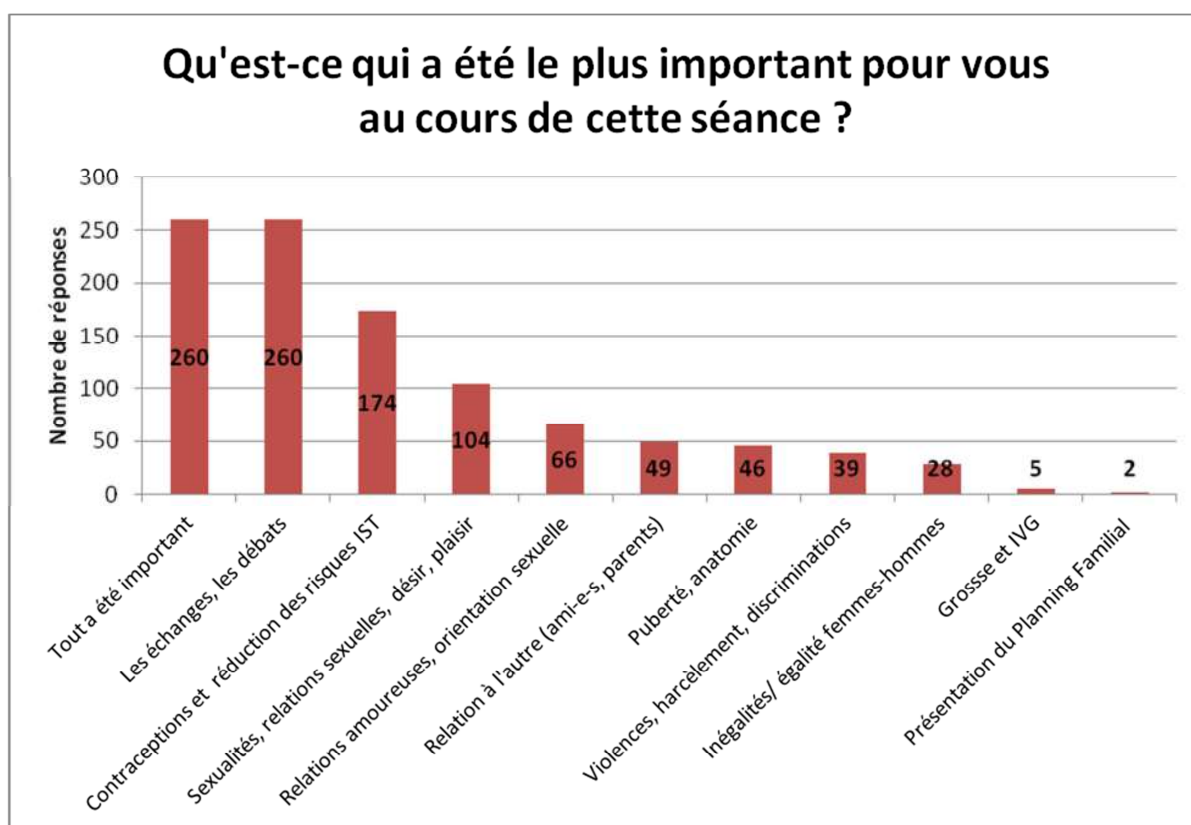
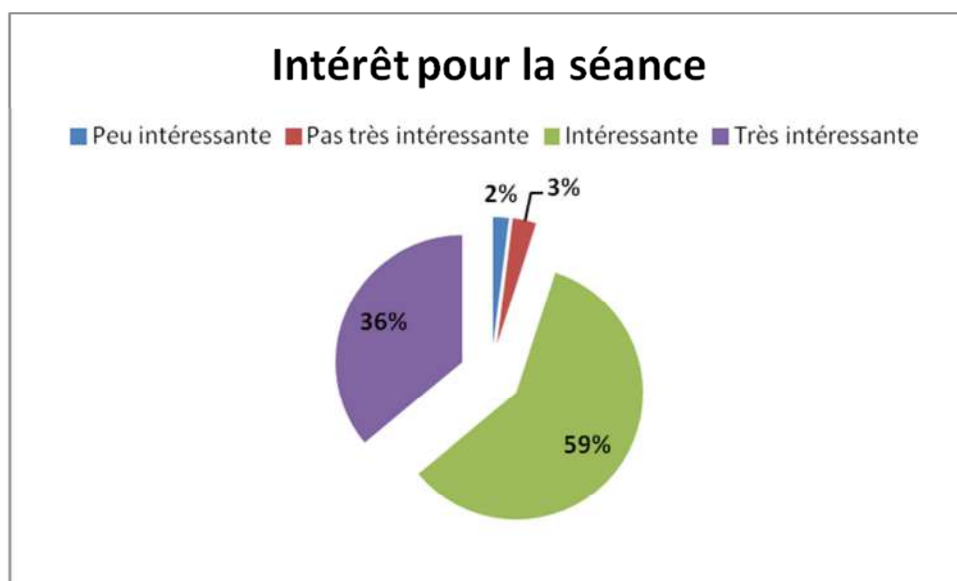
La MJC de Saint Symphorien-sur-coise accueille plusieurs groupes lors d'accueils libres et les accompagne dans leurs projets. Cette fois-ci c'est avec le groupe des Explorateurs d'environ 12-13 ans, que le Planning a travaillé.

En 2017, il avait déjà participé à une animation collective sur l'égalité, les stéréotypes femmes/hommes, le respect. Depuis, le groupe s'est constitué autour d'un projet sur le harcèlement. Ce thème leur a à la fois été présenté dans leur scolarité, et eux-mêmes ont pu le vivre depuis différentes places du triangle « témoin, victime, agresseur ». Le groupe fourmille d'idées, d'envies pour travailler ce sujet et les animateurs/rices qui les accompagnent remarquent qu'à cette occasion se disent des choses intimes et sans cadre sécurisant pour tous. Il leur apparaît nécessaire de proposer dans leur travail une étape pour parler de soi, déposer des choses de son vécu. Le Planning a été sollicité à cette occasion et le format du groupe de parole a vite émergé.

C'est en mai 2018 que le Planning rencontre ce groupe très motivé par cette proposition. Et c'est après avoir posé ensemble un cadre sécurisant et bienveillant, d'écoute et de parole, que chacun.e a pu prendre sa place et mettre en mots ce qu'il.elle avait sur le cœur. L'occasion de répéter que ce n'est jamais de la faute des personnes agressées si elles le sont, de venir dire ses émotions, ses ressentis et ses incompréhensions, de rappeler qui sont les personnes à avertir lorsqu'on est témoin ou victime de harcèlement. Ces informations capitales posées, on clôture la séance avec pour le groupe la sensation de se sentir plus léger et de pouvoir désormais embrayer sur le montage de projet, pour porter ce sujet au-devant du public.

1.3 Synthèse des questionnaires d'évaluation des séances

Un questionnaire d'évaluation et de guidance est distribué à tou-te-s les élèves à la fin de chaque séance. Une synthèse des résultats pour les interventions en milieu scolaire (MFR, lycée et collèges) est présentée ci-dessous.





2. LES PERMANENCES D'ECOUTE INDIVIDUELLE

Sur l'année 2018, le PF du Rhône a réalisé 94 permanences sur les 2 Communautés de Communes concernées par ce dispositif et 301 entretiens individuels ont été réalisés.

Le nombre de jeunes reçu-e-s est en baisse par rapport à 2017 (523 entretiens dans 142 permanences). Cela s'explique par l'annulation de certaines permanences en raison de l'effectif réduit pour cette année (cf. introduction).

Les permanences tenues sont dans l'ensemble bien fréquentées, avec des différences selon les lieux.

Suite au constat effectué plusieurs années de suite d'une surcharge de certaines permanences d'écoute et d'information, il avait été décidé d'augmenter leur fréquence, notamment en MFR, pour 2018.

Le sous-effectif de l'équipe n'a pas permis de mettre en place cette décision en début d'année mais cela a été possible en fin d'année. Les permanences plus régulières à la MFR de Saint-Laurent de Chamousset, à la MFR de Sainte-Consorte et à la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Saint-Symphorien/Coise sont bien repérées par les équipes et par les jeunes. Cette fréquence plus régulière a facilité les orientations par les professionnel-le-s et la réponse à un nombre important de demandes.

Un questionnement reste depuis plusieurs mois autour des **faibles possibilités de relais en cas de situations particulièrement difficiles** pour certain-e-s jeunes. Nous recevons des jeunes cumulant diverses problématiques sociales, familiales, économiques lors des entretiens.

Certain-e-s peuvent être en situation de grande détresse, parfois en lien avec des violences vécues. L'absence de personnel médico-social au sein des MFR et le faible nombre de relais locaux (ou les délais de prise en charge comme dans les CMP par exemple) font que l'équipe du DRSSA est parfois la seule ressource mobilisable rapidement.

Enfin, notons que ce travail de face à face est complété par la **possibilité offerte aux jeunes d'échanger téléphoniquement** (sur leur ligne professionnelle) **et numériquement** avec les conseillères et animatrice du dispositif, que ce soit par un appel, un texto ou un échange de mails, pour s'adapter aux usages des jeunes.



2.1 Les permanences

➤ Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

- **St Laurent-de-Chamousset** – 2 permanences mensuelles (puis 1 hebdomadaire) à la MFR de St Laurent
- **St Symphorien-sur-Coise** - permanence hebdomadaire à la MSP et 2 permanences mensuelles (puis occasionnelles) à la MFR Val de Coise, actions à la MJC
- **St Martin en Haut** - 2 permanences mensuelles à la MFR des Charmattes et permanences à la demande au local du Planning Familial, actions à la MJC
- Permanences à la demande

➤ Communauté de communes des Vallons du Lyonnais

- MFR de **Ste Consorte** - 2 permanences mensuelles
- MJC de **Vaugneray** - 1 permanence mensuelle
- MJC de **Thurins** (action ponctuelle)

➤ Sur le territoire de l'Arbresle

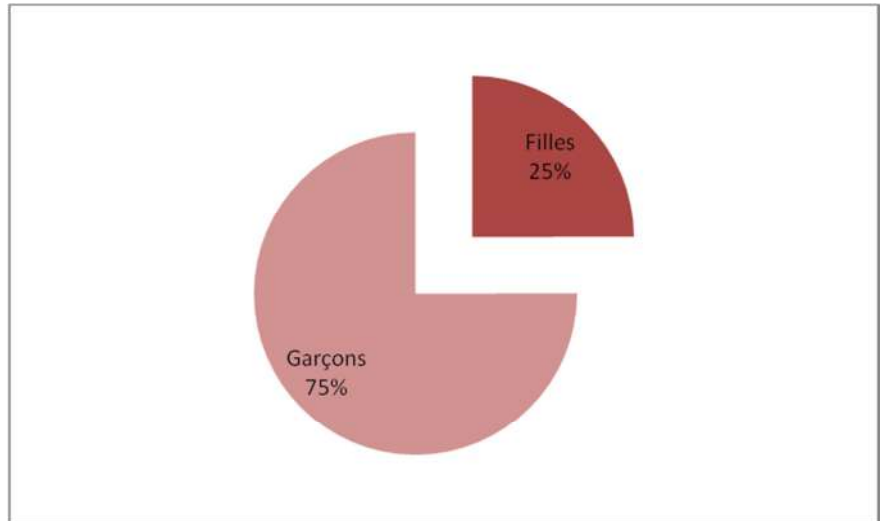
➤ MFR de **La Palma** - permanences ponctuelles

2.2 Public accueilli et demandes des jeunes

➤ **Répartition par sexe :**

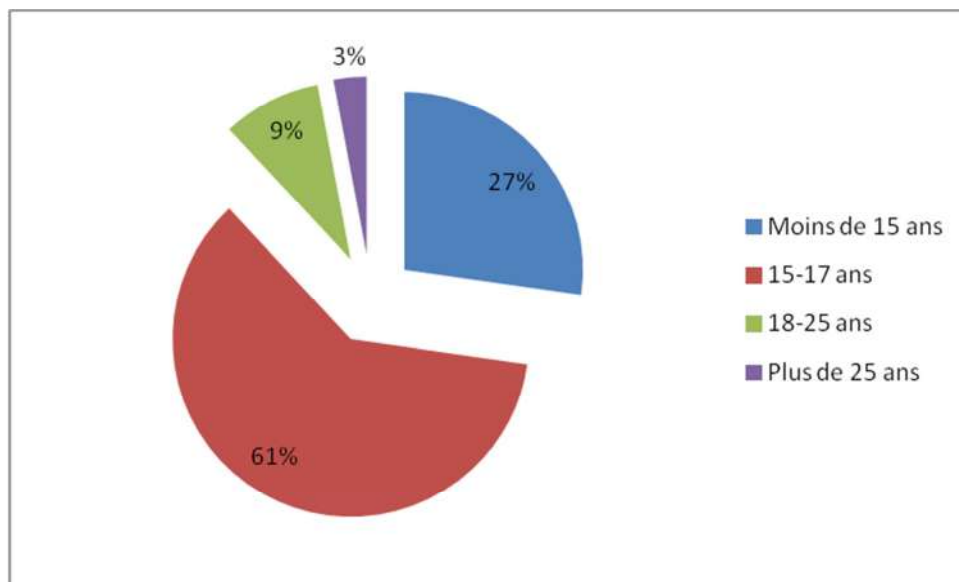
- **301 garçons, soit 77 %** (74 % en 2017)
- **100 filles, soit 33 %** (36 % en 2017)

Comme les années précédentes, le nombre de garçons accueillis dans le cadre de ces permanences est supérieur au nombre de filles car les établissements où nous animons des permanences proposent des filières très masculinisées.



➤ **Répartition par âge :**

- 27 % (18 %) : moins de 15 ans,
- **61% (67%) : entre 15 et 17 ans,**
- 9 % (13 %) : entre 18 et 25 ans,
- 3% (2 %) : 25 ans et plus.

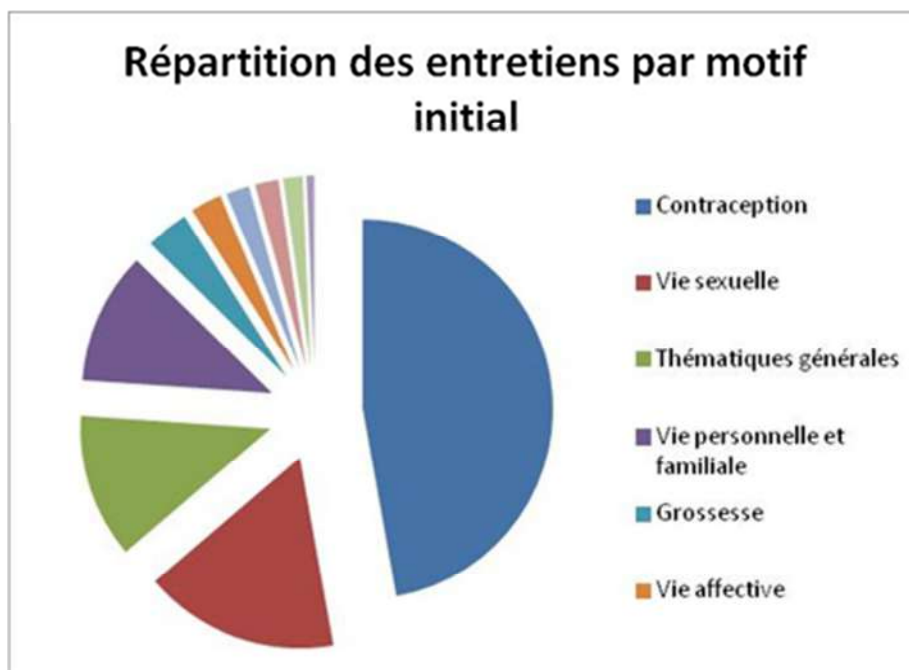


Plus des $\frac{3}{4}$ des jeunes reçu-e-s en 2018 sont âgé-e-s de moins de 18 ans.

➤ Objets des demandes d'informations

Nous distinguons l'objet « dominant » qui correspond à la première demande de la personne reçue et les objets « secondaires » qui correspondent aux autres sujets abordés dans le cadre de l'entretien.

THEMES	Objet initial	%	Objets secondaires	%
Contraception	142	47	201	40
Vie sexuelle	50	17	95	19
Thématiques générales (dont corps, anatomie, physiologie et égalité des sexes)	37	12	57	11
Vie personnelle et familiale	34	11	77	15
Grossesse	11	4	19	4
Vie affective	8	3	26	5
Violences	6	2	7	1
Autres thématiques	6	2	6	1
Ist et VIH	5	2	14	3
IVG	2	1	2	0
Total des informations dispensées	301	100	504	100



La première demande recensée, tant parmi les motifs initiaux que parmi les motifs secondaires est la question de la contraception. Cela montre que les entretiens individuels répondent à un vrai besoin des jeunes en matière d'information et d'échange autour de la maîtrise de la fécondité, et ce, de manière complémentaire aux séances collectives animées par ailleurs. La grande majorité des jeunes qui fréquentent nos permanences peuvent en effet difficilement se rendre en toute confidentialité dans les Centres de Planification des agglomérations lyonnaises et stéphanoises, soit parce qu'ils/elles sont internes pour une grande majorité, soit parce qu'ils/elles n'ont pas de moyens de transport.

Détails du motif contraception	Nombre d'entretiens
Infos méthodes	138
Demande de préservatif	43
Problème utilisation	14
Première contraception	3
Contraception d'urgence	2
Contraception définitive	1

L'analyse de ces demandes permet de voir que les permanences d'écoute individuelle sont bien identifiées comme des lieux d'échange et d'information autour de la santé sexuelle, avec une forte prédominance de la question de la contraception.

3. LA COORDINATION DU DISPOSITIF, TRAVAIL EN RESEAU ET PARTICIPATION A DES PROJETS COLLECTIFS

En 2018, la coordination du Dispositif Ressources Santé Sexualité Adolescent-e-s et le travail en réseau a nécessité 93 réunions.

- **Travail avec les institutions**

Trois comités de pilotage ont eu lieu en 2018 : un avec la fédération des MFR, un avec les acteurs de la CCVL et un avec les acteurs de la CCML. Les comités de pilotage annuels ont pour but de faire le bilan des actions du DRSSA globalement et par territoire et de réajuster les actions pour s'adapter aux besoins repérés (régularité des permanences par exemple).

Le Planning Familial participe également aux travaux de la Commission Jeunesse des Vallons du Lyonnais menés en partenariat avec différentes structures et associations présentes sur ce territoire et à ceux de la cellule de veille de Saint-Martin-en-Haut.

- **Communication**

Un important travail a été mené en 2018 autour de la communication, qui avait été identifiée comme une priorité pour l'année :

- ✓ Création de deux nouveaux supports de communication papier : un flyer et une affiche.
- ✓ Création d'une page facebook dédiée au dispositif, dont le public cible est composé des jeunes du territoire et des partenaires du dispositif.



Le passage dans certaines classes pour présenter le dispositif en début d'année, la présence en réunion de rentrée dans certaines MFR, l'utilisation du kakémono pour annoncer les permanences et la présence dans la presse locale sont toujours utilisés.

- **Travail avec les professionnel-le-s du territoire**

L'équipe du DRSSA est dans un lien permanent avec les professionnel-le-s du territoire, soit autour de situations de jeunes avec des orientations et des concertations, soit lors de rencontres de présentation mutuelle. Par exemple, elle a participé aux portes ouvertes de la Maison des Services au Public de St Laurent de Chamousset/St Symphorien sur Coise.

CHAPITRE 6

LE PROGRAMME « HANDICAP ET ALORS ? »

CHAPITRE 6 - LE PROGRAMME « HANDICAP ET ALORS ? »

NB : les actions détaillées dans le présent chapitre se retrouvent également dans les chapitres sur les séances collectives et sur les activités d'écoute et d'information. Il a semblé pertinent de consacrer un chapitre à part entière au dispositif pour mieux rendre compte de la complémentarité entre ses différents axes et de leurs spécificités.

Le programme national « Handicap et alors ? » (H&A), né en 2011 de l'expérience du Planning Familial, est ambitieux !

HANDICAP ET ALORS ?

UN PROGRAMME
POUR AGIR



Plaçant la personne en situation de handicap au centre du travail social, il prévoit l'implication de tous les niveaux d'accompagnement de la personne dans sa mise en œuvre. Or, tous les Etablissements Sociaux et Médicaux Sociaux (ESMS) n'en sont pas au même stade dans l'application des lois de 2002 et de 2005 concernant le respect des choix de vie et de la sexualité.

Le Planning Familial a souvent été sollicité pour intervenir en urgence parce qu'un évènement avait mis l'équipe de professionnel-le-s en difficulté. Or, l'expérience a montré que l'intervention ponctuelle ne résout rien. L'objectif du Planning est donc de rendre les équipes, voir les personnes en situation de handicap, autonomes sur ces questions.

Ce programme H&A se compose de 4 axes (public, familles/aidant-e-s, professionnel-le-s, institution), interdépendants et nécessaires pour une prise en compte réelle de la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes. Son appropriation nécessite une formation compte-tenu des différentes formes de handicap, de la spécificité des établissements, de la pluridisciplinarité des équipes et de la présence des familles et/ou aidant-e-s dans certains établissements.

En 2017, puis en 2018, après s'être formées et grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé, 3 professionnelles de l'équipe (2 Conseillères Conjugales et Familiales et la sage-femme) ont pu proposer **la mise en œuvre d'un ou de plusieurs axes du programme H&A aux établissements suivants :**

- IME /OVE Yves Farge à Vaulx-en-Velin
- Foyer d'hébergement /ALGED Le Tremplin à Ste Foy l'Argentière
- ESAT/ ADAPEI69 - Complexe de La Goutte d'Or à Meys
- SAVS-APAHJ à Meximieux (01)
- Villa St Raphaël /Maison des Aveugles à Lyon 5ème
- IME St Vincent de Paul à Lyon 2ème
- Service d'accompagnement La Traboule/CHU Vinatier à Lyon 3ème.

Ces actions s'inscrivent dans la continuité du travail qui était effectué depuis de nombreuses années avec certains établissements par le Planning Familial du Rhône, principalement via des séances collectives dans les structures ou dans nos murs et des accompagnements individuels ou de couple. Le développement des axes « familles/aidant-e-s », « professionnel-le-s » et « institutions » permettent de proposer une action plus approfondie.

Axe 1 : Les personnes en situation de handicap

1.1 18 séances de groupe de parole ou d'expression - 81 personnes

Une 1ère rencontre d'information collective permet de faire connaissance, de présenter le Planning Familial et ses missions, de parler des thématiques qui pourront être abordées dans les séances. A l'issue de cette rencontre, les personnes peuvent s'inscrire pour participer à des groupes de parole ou d'expression et/ou faire le choix d'entretien individuel sur leur lieu de travail (ESAT), leur lieu d'hébergement ou au centre du Planning Familial.

Modalités des séances : 3 à 6 séances par groupe. Durée : de 1H à 1H30. Mixte ou non selon la demande des personnes. La non-mixité est fréquemment demandée avec un regroupement en mixité proposée sur la dernière séance.

Les outils varient selon les publics :

- Malette contraception et planches anatomiques

- Outil silhouette du Planning Familial
- Outil des âges de la vie du Planning Familial
- Pictogrammes
- Boîte à plaisir et boîte à sensations
- Je de la balle
- Brochure « Moi, mon corps et les autres » du PF
- Outil « Des femmes et des hommes » Presse Universitaire de Namur
- Brochures « santé BD » de CoActis Santé
- Revue « J'existe et je veux » Adapei du Var
- Vidéo « La tasse de thé » sur le consentement
- Vidéo « La sexualité » INPES 2018.

Les thématiques proposées sont les suivantes :

- l'anatomie, les changements du corps à la puberté et au cours des âges de la vie, l'hygiène corporelle, le cycle de la reproduction, la contraception, la grossesse, l'avortement, le suivi gynécologique, les IST/VIH-SIDA, l'orientation sexuelle, etc.
- les modes d'interactions, l'espace privé et l'espace public, l'expression des ressentis (« J'aime/j'aime pas », « ça me fait OUI/ça me fait NON »), l'amitié et l'amour, les émotions, l'estime de soi, la confiance en soi, les différences, le respect, le consentement, les violences.
- la vie en institution, l'autonomie, l'accès à une vie affective et sexuelle.

Très souvent, les difficultés dont témoignent les personnes sont liées à des approches inadaptées, à une méconnaissance des risques liés à la sexualité (grossesse, IST), à une faible connaissance de l'anatomie. L'intimité, la masturbation sont des thèmes récurrents, témoignant d'un besoin d'espace protégé dans un accueil collectif.

Un résident, 43 ans, rapporte que dans son établissement où n'importe qui peut entrer dans sa chambre sans frapper " se masturber ce n'est possible que sous la douche ". Un jeune déclare que " l'intimité ce serait d'être tout seul, tout nu dans sa chambre ".

Il est fréquent que des adultes demandent un entretien individuel à l'issue d'une séance collective au cours de laquelle la question des violences a été abordée.

Focus sur : L'atelier sur le plaisir le 21/12/2018 à l'ESAT de Meys (69).

Cette rencontre s'adressait aux salarié-e-s qui étaient venu-e-s aux permanences du Planning les lundi après-midis sur l'année 2018.

Un court-métrage a permis d'introduire la rencontre. Intitulé « Film d'amour », il a été réalisé en 2009 par des adultes polyhandicapés vivant au Foyer de Clair Bois. A travers ce film, ils revendiquent le droit d'aimer et de vivre eux aussi une relation amoureuse.

Après la projection, les prises de parole ne se sont pas fait attendre. Les personnes se sont exprimées très spontanément sur les freins qu'elles rencontrent au quotidien pour vivre leur vie affective et sexuelle et sur leurs attentes. Plusieurs personnes ont tenu à témoigner de l'intérêt à venir à la permanence du Planning. Un couple (femme âgée de 42 ans et homme âgé de 53 ans) accompagné depuis un an par la conseillère du Planning a souhaité parler du chemin parcouru pour oser s'affirmer vis-à-vis des familles qui s'opposaient à la relation.

Enfin, un atelier sur le plaisir a été proposé, à partir d'un très large choix de fruits exotiques comme support d'animation. Ce travail a permis de parler de la richesse des différences à travers le prisme des sens, mis en éveil par la découverte des fruits. L'animation consistait à faire des allers-retours entre les sensations procurés par l'éveil des sens, la complexité des rencontres, la relation à l'autre et la sexualité. Chacun-e se laissait prendre au jeu en faisant appel à son imagination, ses représentations, à la recherche d'un plaisir solo ou partagé autour des fruits exotiques. La question du consentement s'imposait de fait dans les échanges.

1.2 62 entretiens individuels - 71 personnes

Pour beaucoup de personnes en situation de handicap, ces espaces d'écoute et de parole sont des temps privilégiés en raison de la confidentialité et d'une certaine neutralité qu'elles perçoivent par rapport aux professionnel-le-s de l'ESAT, du Foyer et des familles/aidant-e-s.

Comme dans n'importe quelle permanence du Planning, il est question de relation amoureuse, des 1ères fois, de contraception, d'avortement, de problèmes d'érection, de baisse ou d'absence de libido, de besoin et/ou « d'envie d'avoir une copine/un copain », de la peur de rencontrer quelqu'un-e et de ne pas savoir faire, de ne pas plaire, de ne pas être séduisant...de passer sa vie « célibataire », de ne pas avoir d'enfant.



D'autres personnes viennent parler de leur mal-être et de leur fatigue, voire de leur souffrance à l'ESAT, du fait de journées trop longues, de cadences et de postes de travail inadaptés, de décisions les concernant prises par les professionnel-le-s sans les avoir consulté-e-s, de manques de respect récurrents. On relève beaucoup d'ennui, de tristesse, de solitude. Au fur et à mesure que le Planning Familial entre dans les établissements et que la confiance s'installe entre les personnes et la conseillère, des situations de violences sexuelles sont rapportées.

Beaucoup de femmes ont un moyen de contraception sans le savoir ou sans en avoir l'utilisation, voir ont été stérilisées à leur insu à un moment donné.

Une femme, enceinte de plus de 14SA, a vu son enfant confié à l'adoption ayant dépassé le délai pour avorter sans en avoir été informée.

Plusieurs personnes ont témoigné d'agressions sexuelles ou de viols à l'adolescence ou à l'âge adulte, de violences intra-familiales et institutionnelles.

Une jeune femme a pu témoigner de plusieurs viols subis dans la même structure.

Axe 2 : Les familles/aidant-e-s

2.1 3 rencontres - 19 familles/aidant-e-s

Ces rencontres proposées au début de l'action ont pour but :

- de parler des thèmes qui seront abordés dans les groupes de parole et d'expression
- de leur présenter les entretiens individuels comme lieu d'écoute pour leur enfant devenu adulte
- de prendre en compte leurs difficultés pour accompagner leur enfant devenu adulte sur ces questions.

Dans certains établissements, les familles et aidant-e-s sont complètement absent-e-s, soit parce que les personnes viennent de toute la France, soit parce que les personnes sont elles-mêmes déjà âgées.

Même si les résistances de beaucoup de familles/aidant-e-s sont encore fortes, on ne peut que constater le bénéfice de ces rencontres pour répondre au mieux aux besoins des personnes concernées.

Axe 3 : Les professionnel-le-s des ESMS

3.1 10 séances de sensibilisation pour 65 professionnel-le-s

La 1ère rencontre avec l'équipe se fait souvent dans le cadre d'une réunion d'équipe au cours de laquelle le Planning va recueillir des informations sur la vie dans la structure, sur les personnes, les situations familiales, les besoins et les attentes. Tou-te-s les professionnel-le-s ne souhaitent pas s'engager dans ce projet mais l'adhésion de l'équipe reste cependant indispensable.

Les séances de sensibilisation sont des temps courts (3 fois 2 heures) permettant aux équipes de faire un travail sur l'écoute et leurs représentations de la sexualité pour être plus à l'aise et accueillir sans jugement les questions et demandes des personnes qu'elles accompagnent au quotidien. Certain-e-s professionnel-le-s deviennent « les référent-e-s vie affective et sexuelle » de l'équipe. Très souvent, illes envisagent de mettre en place des groupes de parole après s'être formé-e-s.

Axe 4 : L'institution

4.1 11 rencontres institutionnelles

Ces rencontres permettent de mettre en place le partenariat, de s'assurer que la direction de l'établissement soutient le projet et de faire le bilan de l'action.

CHAPITRE 7

ACTUALISATION, PARTAGE ET DIFFUSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

CHAPITRE 7 : ACTUALISATION, PARTAGE ET DIFFUSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Intervenant dans le champ de l'éducation à la sexualité depuis plus de 50 ans, le Planning Familial du Rhône a toujours été attaché à développer une dynamique de partage de savoirs et de pratiques avec les acteurs et actrices de terrain. Chaque année, il contribue, de différentes manières, à la formation d'acteurs et actrices de l'éducation, de la santé et du travail social.

Constituant un lieu d'observation, de sensibilisation et de co-formation autour d'une activité articulant l'écoute, l'information, le soin et l'orientation d'un public diversifié, le PF du Rhône est **un lieu de stages** pour les étudiant-e-s dans différentes filières de l'enseignement supérieur (faculté de médecine, faculté de sciences humaines, écoles du travail social et paramédical). Nous avons ainsi accueilli **18 stagiaires en 2018** [paragraphe 1].

Ayant développé une démarche pédagogique interactive pour partager les connaissances acquises et les expériences mises en œuvre sur son terrain d'intervention, le PF du Rhône est **acteur de la formation continue** des professionnel-le-s de la santé, de l'éducation et du travail social : l'association conçoit et met en œuvre des formations à la demande d'associations ou d'institutions (formations sur site ou en interinstitutionnel), actions de formation qui sont parfois co-construites en partenariat avec d'autres organismes de formation. Le PF est agréé en tant qu'organisme de formation. **En 2018, nous avons ainsi formé plus de 151 personnes** [paragraphe 2].

Le PF du Rhône gère un **centre de documentation** qui dispose d'un fond de plus de 1500 ouvrages, de plusieurs revues et de revues de presse (locale et nationale) portant sur la santé sexuelle et reproductive et le féminisme. Fréquenté notamment par des collégien-ne-s, lycéen-ne-s, étudiant-e-s et des professionnel-le-s de l'éducation et de la santé, il constitue un lieu ressource accessible à toute personne en quête d'information sur les thématiques relevant de notre champ d'intervention. Le centre de documentation a accueilli **35 personnes** en 2018 [paragraphe 3].

En outre, **les professionnelles du PF du Rhône reçoivent régulièrement des professionnel-le-s en exercice ou de futur-e-s professionnel-le-s** en formation pour affiner leur connaissance des missions des CPEF, de l'histoire du PF ou des métiers de l'intervention sur les questions liées à la sexualité (**18 personnes** ont été reçues et accompagnées dans cette optique en 2018 au cours de 5 entretiens).

Par ailleurs, le PF publie également **ses propres outils d'information** [paragraphe 4].

Enfin, **l'équipe du Planning Familial bénéficie de diverses formations** afin de mettre à jour connaissances et savoir-faire [paragraphe 5].

1. L'ACCUEIL DES STAGIAIRES en 2018

FORMATION	DATES	ECOLE – LIEU DE FORMATION
CCF	22 janvier au 26 janvier (35h)	Planning Familial Pays de l' Isère
CCF	26 mars au 29 mars (32h)	ISF Lyon
CCF	24 mai au 26 juillet (70h)	ISF Lyon
CCF	24 septembre au 28 septembre (35h)	Planning Familial de l'Isère
Stage interne médecine générale	08 janvier au 16 avril (104.5 h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Stage interne médecine générale	11 janvier au 26 avril (123.5h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Sage-femme	26 janvier au 15 mars (24h)	Université Pierre et Marie Curie Paris VI
Médecin généraliste	13 février au 22 mai (22h)	En libéral
Sage-femme	6 avril (2h)	En libéral
Stage interne médecine générale	03 mai au 6 décembre (110h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Sage-femme	04 mai et 25 mai (8h)	Faculté de Médecine Jacques Lisfranc St Etienne
Stage interne médecine générale	29 mai-12 juin -19 juin (16h50)	Université Claude Bernard Lyon 1
Médecin généraliste	04 juin -11 juin (18h)	En libéral
Master 2 Lettres/LARP	02 février à 31 mai (200 h)	Université Lumière LYON 2
Stage interne médecine générale	09-16-30 juillet (28.5h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Sage-femme	03 et 10 septembre (18h)	En libéral
Stage externe médecine générale	08/10 (9.5h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Stage interne médecine générale	12 Novembre (9.5h)	Université Claude Bernard Lyon 1

Nous recevons chaque année plus de 50 sollicitations pour effectuer des stages dans notre association et ne pouvons évidemment répondre positivement qu'à une minorité, ce qui demande un important travail de gestion administrative (tris des demandes, réponses...).

2. L'ACTIVITE DE FORMATION

2.1 L'activité de formation continue en interne

2.1.1 Formation « Réduction des risques sexuels en milieux festifs »

- **Objectifs généraux :**
 - Permettre d'acquérir des connaissances sur les données sociologiques, épidémiologiques et biomédicales concernant la santé sexuelle,
 - Permettre d'appréhender la démarche de réduction des risques sexuels
 - Permettre d'apprendre à animer un stand de RDRS (outils d'animation, préparation du stand, interaction avec le public, etc.).
- **Contenu :**
 - Présentation des intervenantes, des objectifs, de la méthode d'animation
 - Présentation des participant-e-s et échange sur les expériences et représentations de la "réduction des risques"
 - Présentation d'une technique pour engager le dialogue en milieu festif: le "Quizz"
 - Actualisation des connaissances à partir du "Quizz" sur la santé sexuelle et reproductive, sur les risques sexuels liés à la sexualité, sur les outils de prévention des grossesses non désirées, du VIH/Sida et des IST, sur les missions du Planning Familial, des CPEF, des Cegidd
 - Présentation du montage et de la tenue d'un stand
 - Echange avec les participant-e-s sur le contenu de la formation.
- **Date :** 27 juin 2018
- **Nombre et profil des participant-e-s :** 8 personnes

2.1.2 Formation « Violences conjugales et intrafamiliales : connaître, repérer, orienter »

Objectifs généraux :

- Apporter une meilleure connaissance du phénomène des violences au sein du couple et de la famille
- Connaître l'impact des violences conjugales et intrafamiliales
- Être en capacité de repérer les victimes et savoir les orienter vers les structures et acteurs du réseau
- Avoir une réflexion sur la place et la posture des bénévoles, en lien avec la place des professionnelles des structures ressources

Contenu :

Les adhérent-e-s du Planning Familial peuvent être amené-e-s dans les actions de terrain (stands d'information et de réduction des risques sexuels par exemple) à rencontrer des femmes victimes de violences conjugales.

Il s'agit donc de leur donner une connaissance du phénomène des violences conjugales (ampleur statistique, mécanismes, conséquences sur les femmes et les enfants témoins de ces violences) afin de leur permettre de comprendre mieux les situations rencontrées.

Il est aussi nécessaire de les aider à repérer les situations de violences qui parfois ne se disent qu'à demi-mot et ne sont pas évidentes à identifier.

Enfin, il s'agit de les doter d'une bonne connaissance des structures ressources du territoire (associations, référent-e-s violences dans les commissariats et établissements de santé,...) afin de leur permettre d'orienter les personnes. En effet, les bénévoles du Planning Familial peuvent proposer une première écoute, qui doit être de qualité, mais elles-ils ne peuvent pas mettre en place un accompagnement suivi, tant administratif que moral ou juridique ; elles-ils doivent donc être en capacité d'orienter les femmes vers les ressources existantes, que ce soit au sein du Planning Familial (accueil par une conseillère conjugales et familiale, une assistante sociale ou une médecin) ou à l'extérieur.

- **Date :** 21 avril 2018
- **Participant-e-s :** 16 personnes.

2.2 La formation auprès des professionnel-le-s de l'éducation à la sexualité

L'année 2018 a marqué la reprise des formations développées depuis une dizaine d'années par le Planning Familial du Rhône. Celles-ci ont été suspendues en 2017 pour engager un travail collectif sur l'activité de formation suite au départ de la précédente chargée de formation. Ce travail a abouti à l'arrivée d'une chargée de formation début mars 2018 et a permis d'amorcer une dynamique collective autour du projet de formation.

Depuis une dizaine d'années, le Planning Familial du Rhône met en œuvre des formations à destination de professionnel-le-s du travail social, de la santé et de l'éducation.

Habituellement, deux sessions régulières de formation pour les professionnel-le-s pratiquant une activité d'éducation à la sexualité sont organisées chaque année, sur la thématique « éducation à la sexualité et interculturalité » et « éducation à la sexualité et contraception, IVG, IST ». Cette année, deux sessions de la formation « éducation à la sexualité et interculturalité » et une session de la formation éducation à la sexualité et contraception, IVG, IST » ont été organisées.

Cadre de ces Formations :

La Fédération Régionale du Planning Familial Auvergne-Rhône-Alpes est financée par l'ARS (Agence régionale de la Santé) pour organiser des formations interinstitutionnelles de niveau 2 en éducation à la sexualité (approfondissements thématiques complémentaires aux formations interinstitutionnelles de niveau 1) autour de 4 thématiques :

- « Education à la sexualité et handicap »
- « Education à la sexualité et adolescent-e-s en difficultés sociales, familiales et éducatives »
- « **Education à la sexualité et interculturalité** »
- « **Education à la sexualité et contraception, IST, IVG** ».

Ces formations « d'approfondissement » s'adressent à tout-e-s les professionnel-le-s ayant suivi la formation initiale (formation inter institutionnelle de niveau 1 ou équivalent) et ayant une mission éducative auprès d'adolescent-e-s, qui mènent en partenariat ou dans leur institution, des interventions collectives en éducation à la sexualité.

Deux nouveautés dans l'organisation des formations par la Fédération Régionale du Planning Familial Auvergne-Rhône-Alpes :

- le développement d'une formation de niveau 1 complémentaire à celle proposée par l'Éducation nationale.
- la délocalisation des formations niveau 2 sur l'ensemble du territoire Auvergne-Rhône-Alpes dans l'objectif de permettre une offre de formation à tou-te-s les professionnel-le-s de la région.

Ces deux nouveautés ont permis un travail en étroite collaboration des formatrices de chacune des associations départementales de la fédération, pour concevoir la formation de niveau 1 et pour co-animer les formations délocalisées.

➤ Formation « Éducation à la sexualité et interculturalité » - Villeurbanne

Objectifs	Améliorer les pratiques des professionnel-le-s en matière d'éducation à la sexualité en situation d'interculturalité.
Contenu de l'intervention	Contenu sur 4 journées: Echanges et analyses autour des difficultés rencontrées par les participant-e-s dans la pratique professionnelle et sur leurs représentations concernant les codes culturels et religieux sur la sexualité

Eclairages des sciences sociales (sociologie, psychologie) sur :

- Socialisation de la sexualité et contrôle social de la vie affective et sexuelle : des instances diverses et variables selon les époques et les cultures, un arbitrage toujours complexe de l'individu face à des prescriptions parfois paradoxales.
- Relations femmes – hommes et sexualité au sein des populations dites issues ou descendantes de l'immigration : identifier et dépasser les représentations de sens commun.
- Se « décentrer » par rapport à ses propres normes et représentations : enjeux, savoir-faire et savoir-être.

Savoir-faire et savoir être en matière de relation éducative et d'animation de groupes en situation d'interculturalité : éclairages d'acteurs et d'actrices de terrains à partir de leur pratique.

Intervenantes :

Marine AUBRY, Animatrice de prévention

Nelly BERGERET, Conseillère Conjugale et Familiale et Psychologue.

Ouidade BOUZIDI, Chargée de Formation

Djaouidah SEHILI, Sociologue et maîtresse de conférence à l'université Lyon 2.

Dates : Les 1, 2, 3 et 19 octobre 2018 à Villeurbanne.

Type et effectif du public 13 professionnelles

Secteur	Champ d'intervention	Profession	Nombre
Institutionnel	Education nationale	Assistante sociale scolaire (3) Infirmière scolaire (4) Enseignante (1)	8
	Conseil Départemental Haute-Savoie	Infirmière	3
Associatif	CPEF associatif	Conseillère Conjugale et Familiale	1
	Planning Familial	Conseillère Conjugale et Familiale	1
Total			13

Points forts

- Permettre aux participantes de prendre conscience de la nécessité de se décentrer de ses normes en tant qu'intervenante en éducation à la sexualité.
- Susciter la déconstruction des représentations liées aux personnes issues ou descendantes de l'immigration.
- Sensibilisation à l'application d'une grille de lecture sociale et politique dans sa pratique professionnelle.
- Les retours des participantes sont positifs

Points faibles

- Le format de 3 jours et un jour éloigné à repenser.

Perspectives

Poursuite du développement des formations de niveau 2.

➤ **Formation « Éducation à la sexualité et interculturelité » - Saint-Etienne**

Objectifs	Améliorer les pratiques des professionnel-le-s en matière d'éducation à la sexualité en situation d'interculturalité.																
Contenu de l'intervention	<p>Contenu sur 4 journées : Echanges et analyses autour des difficultés rencontrées par les participant-e-s dans la pratique professionnelle et sur leurs représentations concernant les codes culturels et religieux sur la sexualité</p> <p>Eclairages des sciences sociales (sociologie, psychologie) sur : - Socialisation de la sexualité et contrôle social de la vie affective et sexuelle : des instances diverses et variables selon les époques et les cultures, un arbitrage toujours complexe de l'individu face à des prescriptions parfois paradoxales. - Relations femmes – hommes et sexualité au sein des populations dites issues ou descendantes de l'immigration : identifier et dépasser les représentations de sens commun. - Se « décentrer » par rapport à ses propres normes et représentations : enjeux, savoir-faire et savoir-être.</p> <p>Savoir-faire et savoir être en matière de relation éducative et d'animation de groupes en situation d'interculturalité : éclairages d'acteurs et d'actrices de terrains à partir de leur pratique.</p> <p>Intervenantes : Marine AUBRY, Animatrice de prévention Ouidade BOUZIDI, Chargée de Formation Léa MARTINEZ, Assistante sociale Djaouidah SEHILI, Sociologue et maîtresse de conférence à l'université Lyon 2.</p> <p>Dates : Les 5, 6, 7 et 26 novembre 2018 à Saint-Etienne.</p>																
Type et effectif du public	<p>8 professionnelles</p> <table border="1" data-bbox="467 1339 1428 1686"> <thead> <tr> <th>Secteur</th> <th>Champ d'intervention</th> <th>Profession</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Institutionnel</td> <td>Education nationale</td> <td>Assistante sociale (4) Infirmière (1)</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Associatif</td> <td>Planning Familial</td> <td>CCF – formatrice (1) CCF – coordinatrice (1) CCF – coordinatrice (1)</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td></td> <td></td> <td>8</td> </tr> </tbody> </table>	Secteur	Champ d'intervention	Profession	Nombre	Institutionnel	Education nationale	Assistante sociale (4) Infirmière (1)	5	Associatif	Planning Familial	CCF – formatrice (1) CCF – coordinatrice (1) CCF – coordinatrice (1)	3	Total			8
Secteur	Champ d'intervention	Profession	Nombre														
Institutionnel	Education nationale	Assistante sociale (4) Infirmière (1)	5														
Associatif	Planning Familial	CCF – formatrice (1) CCF – coordinatrice (1) CCF – coordinatrice (1)	3														
Total			8														
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux participantes de prendre conscience de la nécessité de se décentrer de ses normes en tant qu'intervenante en éducation à la sexualité. ▪ Susciter la déconstruction des représentations liées aux personnes issues ou descendantes de l'immigration. ▪ Sensibilisation à l'application d'une grille de lecture sociale et politique dans sa pratique professionnelle. 																
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La délocalisation des formations nécessite plus de temps de préparation 																
Perspectives	Poursuite du développement des formations de niveau 2.																

➤ **Formation « Education à la sexualité et contraception, IST, IVG » - Villefranche-sur-Saône**

Objectifs	Permettre aux professionnel-le-s de l'éducation à la sexualité de mieux connaître et comprendre les évolutions survenues aux niveaux des comportements sexuels, des pratiques contraceptives, de la prévention des IST, de la procréation et du recours à l'IVG en France.																													
Contenu de l'intervention	<p>Contenu sur 3 journées : Echange autour des difficultés des stagiaires dans leur pratique professionnelle et sur leurs représentations concernant la contraception, les IST et l'IVG.</p> <p>Apports sur la législation (évolutions et actualité).</p> <p>Eclairages des sciences sociales sur la construction sociale de la sexualité.</p> <p>Etat des lieux socio-épidémiologique sur les pratiques contraceptives, la prévention des IST et le recours à l'IVG en France.</p> <p>Travail sur la relation éducative autour de ces questions.</p> <p>Identification des lieux ressources, partenaires potentiels et dispositifs.</p> <p>Nom, Prénom et qualité des intervenant-e-s : Ouidade BOUZIDI, chargée de formation au PF du Rhône Laurence MARECHAL, conseillère conjugale et familiale au PF de l'isère Laura GARBY, coordination des actions FRISSE</p> <p>Dates : 11, 12, 13 décembre 2018 et 4 janvier 2019 à Villefranche-sur-Saône.</p>																													
Type et effectif du public	<p>9 professionnelles</p> <table border="1" data-bbox="494 1243 1420 1859"> <thead> <tr> <th>Secteur</th> <th>Champ d'intervention</th> <th>Profession</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Institutionnel</td> <td>Education nationale</td> <td>Infirmière scolaire</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>PASS</td> <td>Assistante sociale Infirmière</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>CPEF Métropole</td> <td>Assistante médico- sociale</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Associatif</td> <td>Planning Familial</td> <td>Assistante sociale Éducatrice spécialisée Secrétaire médicale</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Virus 36</td> <td>Animatrice-formatrice</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Indépendante</td> <td>Accompagnement IVG délais dépassés</td> <td>Traductrice conseillère</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td></td> <td></td> <td>9</td> </tr> </tbody> </table>	Secteur	Champ d'intervention	Profession	Nombre	Institutionnel	Education nationale	Infirmière scolaire	1	PASS	Assistante sociale Infirmière	2	CPEF Métropole	Assistante médico- sociale	1	Associatif	Planning Familial	Assistante sociale Éducatrice spécialisée Secrétaire médicale	3	Virus 36	Animatrice-formatrice	1	Indépendante	Accompagnement IVG délais dépassés	Traductrice conseillère	1	Total			9
Secteur	Champ d'intervention	Profession	Nombre																											
Institutionnel	Education nationale	Infirmière scolaire	1																											
	PASS	Assistante sociale Infirmière	2																											
	CPEF Métropole	Assistante médico- sociale	1																											
Associatif	Planning Familial	Assistante sociale Éducatrice spécialisée Secrétaire médicale	3																											
	Virus 36	Animatrice-formatrice	1																											
Indépendante	Accompagnement IVG délais dépassés	Traductrice conseillère	1																											
Total			9																											
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux stagiaires de mieux connaître l'évolution des pratiques en matière de contraception, de protection face aux IST, de procréation et de recours à l'IVG en France et ses paradoxes. ▪ Amener les participantes à prendre conscience des enjeux spécifiques liés à la contraception, à l'IVG et aux IST 																													

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Susciter la déconstruction des représentations sur l'IVG et les femmes y ayant eu recours, sur les IST et les personnes concernées. ▪ Sensibiliser à la possibilité d'appliquer dans la pratique des analyses sociopolitiques autour de la contraception, de l'IVG et des IST. ▪ Les retours des participantes sont positifs
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La délocalisation et la co-animation des formations nécessitent plus de temps de préparation ▪ Manque de temps pour approfondir les IST
Perspectives	Poursuite du développement des formations de niveau 2.

2.3 La formation dans le cadre de l'enseignement supérieur

2.3.1 Intervention à l'Ecole Rockefeller (élèves auxiliaires de puériculture) : «Le Planning Familial : histoire et actualité »

- **Cadre** : intervention dans le cadre de la formation initiale des auxiliaires de puériculture de l'Ecole Rockefeller (Lyon)
Module sur le rôle des associations dans le champ de la santé publique.
- **Objectif** : sensibiliser les futur-e-s auxiliaires de puériculture au rôle du Planning Familial dans l'histoire et l'actualité de la contraception et de l'IVG (évolution du cadre légal, des méthodes et pratiques).
- **Contenu sur 2h**:
 - Contexte historique de la création du Planning Familial
 - Le contrôle des naissances avant les lois autorisant la contraception et l'avortement
 - Le rôle des associations dans l'évolution des lois
 - Présentation du Planning Familial
 - Organisation et fonctionnement de l'association
 - Les missions des CPEF
 - Les professionnel-le-s des CPEF
 - L'activité du Planning Familial
 - Discussion : l'accès à la contraception et à l'IVG aujourd'hui
 - Zoom sur l'activité de Conseil Conjugal et Familial

Intervenante : Catherine TURCHET - CCF

- **Nombre des participant-e-s** : 80 élèves (en 2 groupes)
- **Dates** : 6 décembre.

2.3.2 Intervention auprès d'étudiant-e-s en 3ème année de médecine : « Organiser et animer une séance collective d'éducation à la sexualité auprès d'adolescent-e-s »

- **Objectifs**
 - Travailler sur les objectifs de l'éducation à la vie affective et sexuelle, et sur la posture de l'intervenant-e
 - Sensibiliser à l'intérêt d'une approche genrée en éducation à la sexualité
- **Contenu de l'intervention**
 - Présentation du Planning Familial et de ses interventions en éducation à la sexualité
 - Animation d'une séance collective d'éducation à la sexualité : préparation, approches pédagogiques, bilan et évaluation.
 - Mise en situation avec l'outil ados sexo
 - Présentation d'outils

Intervenantes : Betty MOLIN - CCF

- **Date** : 30 novembre 2018
- **Type et effectif du public** : 16 étudiant-e-s (volontaires pour animer des séances en établissement scolaire) + 1 étudiante de Sciences Po. préparant un mémoire de 3ème année sur l'éducation à la sexualité.
- **Points forts**
 - Séance dynamique basée principalement sur une mise en situation et un échange
 - Apport de références numériques et lieux-ressources
 - Accompagnement à la préparation des séances prévues : cas concrets et étudiant-e-s motivé-e-s
- **Perspectives**

Projet porté par une association étudiante. Souhait d'une pérennisation de l'action, recherche de financement.

2. LA GESTION DU CENTRE DE DOCUMENTATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Le Planning Familial du Rhône dispose d'un fonds documentaire comprenant **plus de 1000 ouvrages**, des vidéos, de nombreux dossiers de presse thématiques, des brochures et plaquettes d'information ainsi que plusieurs revues féministes.

En 2018, 35 personnes ont été reçues et accompagnées dans leur recherche par la documentaliste.

Depuis sa création, le Planning Familial du Rhône est aussi un centre de ressources et de documentation qui propose un fonds documentaire pluridisciplinaire, historique et militant sur les droits des femmes, la contraception, l'IVG, les sexualités, l'éducation à la sexualité, le féminisme, l'égalité femme/homme, les violences...

Il est **accessible à tou.te.s**, la documentaliste accompagne chacun.e, particulier.e et professionnel.le au plus près de ses besoins.

On peut consulter sur place des ouvrages, des revues, des rapports ou mémoires, des dossiers de presse, des affiches et brochures de prévention, des outils pédagogiques

Le prêt est réservé aux adhérent.e.s du Planning Familial (20€/an, 8€/an étudiant.e, précaire).

Le centre de documentation a également un **rôle très important de support pour l'équipe salariée et les adhérent.e.s** du Planning Familial du Rhône : veille sur les outils d'animation et la documentation professionnelle, les données sociodémographiques et épidémiologiques, gestion des brochures de prévention à destination des personnes accueillies à Villeurbanne ou pour les actions collectives à l'extérieur du centre.

En 2018, la fréquentation du centre de documentation et son recensement ont été perturbés par le **déménagement des locaux**. La mise en caisse de tous les documents, a été aussi un temps de tri et de « désherbage » : élimination des rayons des ouvrages n'étant plus en cohérence avec notre fonds (vraiment datés, abîmés,...).

Ce fut aussi l'occasion de redécouvrir de nouvelles archives qui sont allées rejoindre les boîtes réorganisées en 2017.

Les chiffres de fréquentation recueillis cette année sont donc peu significatifs.

Nous réfléchissons à la création d'un outil plus précis, s'intégrant dans le nouveau recueil de données mis en place par la confédération et qui prenne en compte les demandes externes mais aussi les demandes en interne (nombreuses et très mal « comptées » jusqu'à présent).

Nous espérons que cela sera effectif pour le retour dans les locaux rénovés.

2018 a connu aussi l'acquisition d'un **logiciel professionnel performant** et adapté (Kentika) accompagné d'un temps de formation de la documentaliste.

L'informatisation du fonds est donc en cours et dès la rentrée prochaine un portail en ligne permettra de découvrir le catalogue du fond (partiellement puis totalement lorsque la saisie des documents plus anciens sera terminée).

Ce catalogue sera bien sûr au service de l'équipe salariée et des administratrices (avec des fonctions spécifiques réservées) mais aussi accessible pour tout public. Cela devrait nous permettre de faire connaître et valoriser à terme toutes les ressources du centre de documentation, y compris les archives.

Ce portail en ligne permettra aussi de suivre l'actualité de notre association : publications, offres de formation.

Ce nouvel outil sera en lien avec le nouveau site national du Planning Familial totalement rénové avec des pages réservées pour chaque association départementale.



Vous trouverez ci-après les données sur les personnes accompagnées par la documentaliste et leurs recherches.

Tranches d'âge	Effectif	%
Mineur-e-s	15	43
18 – 24 ans	12	34
25 – 39 ans	8	23
40 ans et +	0	0
TOTAL	35	100

Profil	Effectif	%
Lycéen-ne	12	34
Etudiant-e	15	43
Salarié-e-s	4	11
Autres	4	11
TOTAL	35	100

77 % des usagers/usagères du centre de documentation étaient des étudiant-e-s ou lycéen-ne-s. Les recherches documentaires de ces publics sont la plupart du temps liées à des travaux scolaires ou universitaires.

Thématiques	Effectif	%
Contraception	14	28
IVG	10	19
Sexualité	9	17
IST-Sida	8	15
Grossesse	7	13
Droits des femmes	4	8

3. LE TRAVAIL SUR LES ARCHIVES

Les travaux rue Lakanal ont exigés un déménagement complet de tous les locaux, ce qui nous a permis d'extirper du fond des placards et de la cave d'anciens documents oubliés qui vont compléter et enrichir notre fonds d'archives. Il reste à les intégrer dans le plan de classement mis en place en 2017. Nous avons hâte de réinvestir les locaux rénovés afin de pouvoir mettre en valeur et rendre accessible ce fonds historique, pour l'instant enfoui dans des boîtes de rangement utilisées pour le déménagement.

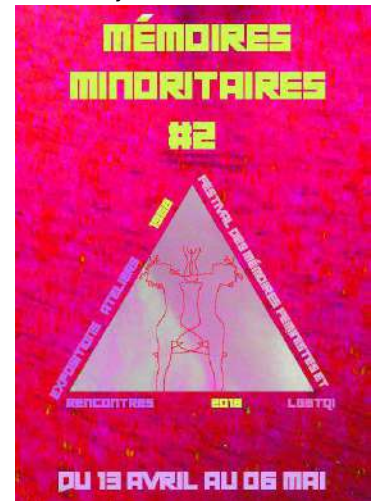
La préparation de la commémoration des 50 ans du mouvement des femmes (2020 !) sera une occasion de redécouvrir et de valoriser les archives des années 70, un groupe initié en 2018 s'est mis en place et travaille à ce sujet.

L'exposition « 1968 – 2018 : Réplique ! Mémoires des luttes queer-féministes lyonnaises dans le sillage de mai 68 », qui s'est tenue du 13 avril au 6 mai 2018 à la Bibliothèque Jean Macé, (Lyon 7^e) a permis de présenter plusieurs documents extraits de nos archives. Cette expo, initiée par l'association Mémoires Minoritaires et la Bibliothèque municipale de Lyon était réalisée en partenariat avec Lyon 2, le CEDRATS et le Planning Familial 69.

Plusieurs documents extraits de nos archives ont été ainsi exposés : 4 feuillets intitulés : « l'information sexuelle chez l'enfant » de 1966, une brochure « choisir » de 1976, le document original du « dossier noir de l'IVG à Lyon » de 1980, le Petit Planning Illustré n°0, printemps 1982...

Nous avons eu, aussi, l'occasion d'évoquer l'histoire du Planning du Rhône lors d'une table ronde organisée le 3 mai 2018 aux archives départementales du Rhône, pour l'événement « Eclats de mai 68 ».

Et quelques-unes de nos affiches sont allées également s'installer au Rize à Villeurbanne pour l'exposition « Engagements !? » présentée du 8 novembre 2018 au 28 septembre 2019



4. LES PUBLICATIONS ET LA COMMUNICATION DU PF DU RHÔNE

Le Planning Familial du Rhône utilise trois principaux supports pour diffuser des informations tant sur ses activités que sur son actualité militante et ses revendications : le bulletin d'information « **D'ébats féministes** », auquel contribuent régulièrement des membres de l'équipe salariée et des administratrices et dont la publication est coordonnée par la commission « Bulletin » ; des interventions dans la **presse locale** (envoi de communiqués de presse ou réponse à des sollicitations) ; le **blog** créé par le groupe « Superféministe », relié à une page Facebook.

4.1 Le bulletin d'information «*D'ébats Féministes*»

Voici ci-dessous les articles parus en 2018 dans le bulletin « D'ébats féministes ». On peut noter la diversité et la richesse des sujets abordés : le bulletin sert de relais à l'actualité féministe de l'échelon local à l'échelon international mais est aussi un lieu de débat, de réflexions et de transmission d'informations. Le Bulletin est envoyé à plus de 250 personnes.

D'Ebats Féministes n° 61 – Février 2018

Un pas en arrière, trois pas en avant.

Loveless, d'après « Une vie de putain » de Claude Jaget.
Migrant.e.s sans papiers et sans toit, une situation humanitaire scandaleuse, une politique inacceptable.
La contraception et l'IVG, il y a (très) longtemps : le cas des domestiques.
Contraception en France, qu'en est-il aujourd'hui ?
50 ans de contraception légale en France : diffusion, médicalisation, féminisation.
Ça rêve Féminisme dans les Monts du Lyonnais...
Qui consent au viol ? Personne. Le consentement n'est pas une question d'âge.
Jeunes, droits, sexualités : âge pour la reconnaissance d'un consentement.
Deux « aventurières de la vie » Françoise Héritier et Maudy Piot. .
PMA, on perd patience !
Lancement des débats bioéthiques : respectons les personnes et les familles concernées !
Violences sexuelles, la parole se libère.
Bibliothèque Marguerite Durand : déménagement annulé.
Toutes et tous ensemble, fermons le local fasciste « Le Pavillon Noir ».
« Le ventre des femmes » / Françoise Vergès lu par Anne et Margot.
Women House : une expo sur les femmes et l'espace domestique
Nouveautés du centre de Doc
Mémoires Minoritaires : parce que nos histoires sont fabuleuses et méritent d'être partagées.
Super Féministe ramène sa fraise ! 6^{ème} Boom, et Saint Valentin.

D'Ebats Féministes n° 62 - Avril 2018

« Pas de coagulation des colères ? » Et pourtant les combats se multiplient !

Mobilisation massive en Irlande contre les violences faites aux femmes.
8 mars à Lyon, le Planning 69 prend la parole.
Superféministe n'a pas chômé ces derniers mois !
« Femmes et santé : encore une affaire d'hommes ? ».
Contre la venue de Cantat : CP et rassemblement du 21 mars.
Nouvelle grève des femmes en Pologne le 23 mars.
Pourquoi Parcoursup et la loi ORE concernent les féministes ?
Le slogan qu'E Macron n'a pas compris ce mois ci : « Mon corps, mon choix... Ta gueule ! ».
Le 8 mars à Lyon en images.

« J'arrête la pilule » Instrumentalisation du féminisme et discours-panique sur les méthodes hormonales.

Pourquoi il faut lutter contre la loi « Asile et immigration ».

Mobilisation contre le « Pavillon Noir/Bastion Social ».

A lire : « Ni vues, ni connues » du collectif Georgette Sand.

Mémoire coloniale et perspectives de luttes.

Ça visionne et ça se questionne dans l'ouest lyonnais.

Ateliers au Planning : serviettes réutilisables et clitos-fimo.

« Loveless », le combat des prostituées en 1975.

« Un podcast à soi » de Charlotte Bienaimé.

Animation avec Patatras Mag et les jeunes de la MJC de Villeurbanne.

Les méduses un nouveau collectif pour détruire le cishétéropatriarcat.

Chorale « Les Infid'elles »

Soirée découverte du Planning 69, le retour !

D'Ebats Féministes n°63 – Juillet 2018

« Prendre une retraite militante ? Ah non : »

AG du 13 juin 2018.

Synthèse de l'activité 2017 en un coup d'œil !

On a marché sur le Vieux Lyon ! Des trans, des gouines et des pédés dans le fief des fachos lyonnais.

Libérez Moussa !

Solidarité avec les migrant.e.s : pas de pause estivale

Désobéissance, un film à voir.

Simone Veil, une grande femme au Panthéon.

Non on n'avorte toujours pas librement en France !

Le droit à l'avortement en Argentine : première victoire !

« Handicap et alors ? » un programme pour agir au Planning 69 aussi.

Sexisme et violences en gynécologie : reconnaître et mettre fin à ces pratiques.

Hélène Brion « La voie féministe ».

Mettre en concurrence les asso. de lutte contre les violences faites aux femmes, nouvelle stratégie du gvt ?

Françoise d'Eaubonne, une féministe oubliée.

Nouvelles acquisitions au centre de Doc.

Projetons nous dans les utopies féministes !

« L'une chante, l'autre pas » film restauré.

Erratum / complément :

Quels modes de procréation pour les minorités sexuelles ? Notre contribution au débat.

D'Ebats Féministes n°64 - Novembre 2018

Ne pas déshabiller Pierrette pour habiller Paulette ou relooker Jeannette !!

L'infox de la rentrée ! Rumeurs mensongères sur l'éducation à la sexualité à l'école.

« Mon corps , moi et les autres », brochure du Planning.

Avortement : les femmes décident ! Mobilisation du 28 septembre.

« Regards sur l'IVG » soirée ciné-débat.

Rencontre : Safe2Choose.

Propos du président du Syngof : scandaleux et inadmissible !

Retour sur les accusations portées contre le Planning 13.

CP : le Planning Familial 13 au cœur du débat.
 Rentrée au PF69, orientations pour 2018-2019.
 De nouveaux chantiers pour Superféministe.
 Travaux dans les locaux de la rue Lakanal, le Planning se délocalise Lyon 3^{ème}.
 Des Inquiétudes majeures pour le financement du PF 69.
 Etre employeur féministe ?
 PMA pour toutes maintenant !
 Automne 2018 : reprise des formations au Planning 69.
 Solidarité avec les migrant.e.s. (suite et pas fin).
 Une victoire pour le Collectif 21 octobre.
 Le Planning lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes.
 Ok pas Ok une campagne sur le consentement.
 Denis Mukwege et Nadia Murad, prix Nobel de la paix 2018.
 « Les femmes battantes » un groupe de femmes percussionnistes à Lyon !
 Femmes et cinéma : les défricheuses.
 Engagements ! Mobilisations citoyennes à Villeurbanne (expo)
 #Nous Toutes : le 24 novembre nous marcherons pour en finir avec les violences sexistes et sexuelles.

4.2 Les articles parus dans la presse

En 2018, le Planning familial du Rhône a pu se rendre visible par la parution de **20 articles dans la presse locale et a publié ou signé près de 30 de communiqués** : reflets des mobilisations auxquelles nous avons contribué, des sujets d'actualité liés à la sexualité ou de notre activité quotidienne, ces apparitions nous permettent de rendre nos revendications publiques ou de mieux nous faire connaître.

- ✓ Lyon : un rassemblement à 15h40 contre les inégalités salariales, Lyon Capitale, 08/03/2018
- ✓ Ils ont défilé pour l'égalité entre les femmes et les hommes : Le Progrès, 9/03/2018.
- ✓ Hommes-femmes : l'égalité en jeux au CCVA, Le Progrès, 9/03/2018.
- ✓ Manifestation contre la loi « Macron-Collonb » à Lyon, Le Progrès 11/03/2018.
- ✓ Le Planning Familial réclame l'annulation du concert de Bertrand Cantat, Le Progrès, 19/03/2018.
- ✓ Cantat au Transbo, le débat est chaud, Le Progrès, 21/03/2018.
- ✓ Bertrand Cantat en concert à Villeurbanne : « ça ne 'l'excuse de rien », 20 Minutes Grand Lyon, 22/03/2018
- ✓ Cantat au Transbo : manif à l'ouverture, Le Progrès, 22/03/2018.
- ✓ Déterminés à obtenir la fermeture du Pavillon Noir, Le Progrès 27/03/2018
- ✓ Emission Lilith, Martine et les autres, « IVG, continuons d'en parler » 30/03/2018
- ✓ 600 manifestants contre la loi « Macron-Collomb » sur l'immigration, Le Progrès 06/04/2018.
- ✓ A Lyon, des anti-IVG noyautent un débat sur la PMA Libération, 19/04/2018
- ✓ Défense de l'IVG : rassemblement de solidarité à Lyon avec les Irlandaises, Lyon Mag, 23/05/2018.
- ✓ Etats généraux de la bioéthique : la réflexion sur la PMA confisquée à Lyon, Le Progrès 23/04/2018.
- ✓ La plus incroyable des « gays prides » Le Progrès 17/06/2018.
- ✓ Atelier avec la MJC de Villeurbanne, « Sexe(s) », Patatras Mag §, n°35, juin/juillet/août 2018.
- ✓ Charpenne Tonkin, affluence modeste à la première biennale locale des associations, Le Progrès, 10/09/2018.
- ✓ Actions et permanence du Planning Familial, Marine Aubry, une nouvelle animatrice-prévention, arrive sur notre territoire, Vie municipale Vaugneray, n°154, octobre 2018.
- ✓ Règles : comment vaincre ce tabou tenace chez les adolescentes, DigiSchool.fr : 07/11/2018.
- ✓ Le Planning Familial s'offre un bain de jouvence, Le Progrès Villeurbanne, 08/12/2018.

Communiqués de presse et tracts du Planning Familial 69

- Toutes et tous ensemble, fermons le local fasciste « Le pavillon noir », 13 janvier 2018.
- Ne nous laissons pas priver de la liberté de manifester / Collectif 21 octobre, 22 février 2018
- Toutes et tous ensemble, fermons le local néo-nazi du Bastion Social, 3 mars 2018.
- 8 mars, grève pour l'égalité, rassemblement Place de la Comédie à 15h40, 8 mars 2018.
- Pride de nuit Lyon, 10 mars 2018
- Projet de loi Macron « immigration-asile », unité pour son retrait / Collectif de soutien aux réfugiés et migrants Lyon 69, 10 mars 2018.
- Pourquoi nous demandons l'annulation des concerts de B Cantat à Lyon et ailleurs, 19 mars 2018.
- Liberté de circulation ! Réfugié.e.s, migrant.e.s, vous êtes les bienvenu.e.s. 7 avril 2018.
- Toutes et tous ensemble, fermons le local néo-nazi du Bastion Social, 26 mars 2018.
- Toutes et tous ensemble, fermons le local néo-nazi du Bastion Social, 5 avril 2018.
- Communiqué de presse du PF69 et de la Lesbian and Gay Pride de Lyon pour dénoncer l'invitation d'une activiste d'Alliance Vita au débat citoyen de l'EREARA sur la PMA. 19 avril 2018.
- Libérez Fodé Moussa, rassemblement unitaire de soutien, 17 mai 2018.
- Droit à l'avortement, laissez nos ovaires tranquilles, Femmes d'Irlande, de Pologne, de France et d'ailleurs, unies dans le même combat ! 23 mai 2018.
- Un viol est un crime, un viol est un viol, mobilisons-nous pour faire retirer l'article 2 ! 25 mai 2018
- Toutes et tous ensemble, fermons le local néo-nazi du Bastion Social ! Et tous les locaux fascistes ! 26 mai 2018.
- Pour le retrait du projet de loi Asile-immigration. 7 juin 2018
- Non à l'ouverture de l'école de Marion Maréchal Le Pen à Lyon, 22 juin 2018.
- Harcèlement sexuel à Lyon 2 : malgré un jugement historique, restons mobilisé.e.s, août 2018.
- CP à l'occasion du procès de militants d'extrême droite pour une agression à l'arme blanche, septembre 2018.
- Ne nous laissons pas priver de la liberté de manifester / collectif 21 octobre, 13 septembre 2018.
- Pour la prise en charge totale de tous les mineurs isolés par l'Aide Sociale à l'Enfance, 17 septembre 2018.
- Les femmes décident, pour réaffirmer nos droits et soutenir les femmes du monde entier, rassemblement, 28 septembre 2018.
- Mobilisation contre les LGBTphobies, 10 novembre 2018.
- Provocation scandaleuse : une marche contre l'avortement le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, novembre 2018.
- Le 24 novembre, nous marcherons pour en finir avec les violences sexistes et sexuelles. 24 novembre 2018.
- Assez de politique liberticide et xénophobe. Défense du droit d'asile, des libertés menacées, des droits de l'enfant, manifestation 18 décembre 2018.



4.3 Le Blog militant du Planning Familial – Superféministe

Depuis 2011 et en lien avec la création du groupe militant « Superféministe », un blog est venu compléter les supports de communication du Planning Familial. Cet outil permet de toucher un public vaste et de relayer spécifiquement les actualités du groupe.



Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un outil de communication pour faire connaître les actions du Planning Familial et les luttes féministes - Montrer la diversité de la « culture féministe » : films, vidéos, livres, artistes...
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - animation du blog par un groupe de militant-e-s - contributions régulières tout au long de l'année (articles, transfert d'informations, expression...) : 71 articles en 2018 - communication autour du blog : flyers, mails, médias, Facebook... - suivi des mails adressés à Super féministe
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - stabilité de la fréquentation du blog : légère baisse des « vues » directes (environ 40 000 en 2018) mais développement continu de l'accès via le Facebook Super Féministe (1500 abonné-e-s) - visibilité importante pour le Planning Familial : le blog permet de nouer de nouveaux contacts, de mettre en place des partenariats, et contribue aux mobilisations féministes. - référencement sur le net qui permet à des personnes sensibilisées à la question féministe de trouver un espace de militantisme
Points (toujours) à améliorer	<ul style="list-style-type: none"> - intégrer de nouvelles personnes au collectif qui anime le blog - arriver à mettre à jour l'agenda des événements féministes - développer les rubriques sur santé/sexualité, et sur la mémoire des luttes
Perspectives	<p>Reprendre le chantier de rénovation du blog démarré en 2017 (et pas abouti) : réactualiser le visuel et les pages de présentation du blog.</p>

4.4 Création de nouveaux supports de communication

le planning familial 69

AU 2 RUE LAKANAL À VILLEURBANNE

Lundi	9h-18h30	<ul style="list-style-type: none"> • POUR M'INFORMER, ÊTRE ÉCOUTÉ-E Je rencontre, sans rendez-vous, des professionnelles de l'accueil : assistante sociale, animatrice de prévention, conseillères conjugales et familiales. Je peux parler de mes difficultés, de mes interrogations, et trouver des réponses adaptées à ma situation.
Mardi	13h-18h30	
Mercredi	9h-18h30	
Jeudi	9h-18h30	
Vendredi	9h-16h30	

Les entretiens sont gratuits et confidentiels.

Information collective pour la contraception tous les mercredis à 14h sur inscription

- Je peux aussi venir à une **CONSULTATION MÉDICALE SUR RDV** avec une médecin ou une sage femme, gratuite pour les mineur-es et les non-assuré-es sociales.

04.78.89.50.61 contact@planningfamilial69.fr

HORS LES MURS : GRAND LYON, COTEAUX ET MONTS DU LYONNAIS

ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Nous intervenons dans les collèges, les lycées et les MFR (Maisons Familiales et Rurales).

Un tremplin vers l'émancipation et l'égalité

Nous intervenons dans les structures socio-éducatives et d'insertion.

Nous intervenons auprès de personnes en situation de handicap, de leurs parents et aidant-es.

Liberté Égalité Sexualités

De février à avril 2018, nous avons accueilli une stagiaire de Master 2, Lettres appliquées à la rédaction professionnelle, de Lyon II.

Durant ces 3 mois, elle a pu réaliser plusieurs plaquettes de présentation de nos activités dans des formats variés :

- Une affiche et une plaquette présentant le Dispositif Ressources Santé Sexualité Ados.
- Un dépliant trois volets présentant l'association et ses différents pôles d'activités
- Une plaquette infos/horaires du CPEF, une carte horaires/ prise de rdv ;

À Villeurbanne, le Planning Familial 69 c'est aussi :

UN CENTRE DE DOCUMENTATION

Des livres, des revues, des brochures, des outils...

Horaires

Lundi	10h-17h
Mardi	13h-17h
Jeudi	10h-17h
Vendredi	10h-16h

Ligne directe documentaliste : 04.37.27.21.30

UN ORGANISME DE FORMATION

Au Planning Familial, nous proposons des formations :

- Éducation à la sexualité et contraception, IVG, IST,
- Éducation à la sexualité et interculturelité.

Nous proposons aussi des formations sur mesure (santé sexuelle, handicap et sexualité, égalité...).

Pour en savoir plus, ligne directe chargée de formation : 04.37.47.21.31.

Le Planning Familial est une association féministe et d'éducation populaire.

ADHÉREZ pour soutenir, partager et défendre nos idées.

- **plein tarif 20€**
- **demi tarif 8€**

Vous pouvez aussi faire un don !

Chèques libellés à l'ordre du Planning Familial 69 à envoyer au 2 rue Lakanal, 69100 Villeurbanne.

PARTICIPEZ aux actions et à la vie de l'association :

- réflexions collectives,
- initiatives publiques (débats, manifestations...)
- groupe militant Superféministe (bars féministes, blog, stands de réduction des risques...)

<http://superféministe.blogspot.fr/>

Comment accéder au Planning Familial ?

Transports en commun

Métro A ou B : Station Charpennes + Tram (T1-T4) arrêt Tonkin

À partir de l'arrêt Tonkin : Continuer sur les voies du tram (200m), puis prendre la 2ème rue à gauche (parking). Se diriger vers le fond du parking, puis prendre les escaliers à gauche pour accéder à la terrasse. En haut des escaliers, l'entrée est à droite.

Contacts :
 Planning Familial 69
 2 Rue Lakanal
 69100 Villeurbanne

04.78.89.50.61
 mfp69@planningfamilial69.fr

Accès pour les personnes à mobilité réduite au niveau du 4 avenue Galline

5. LES FORMATIONS SUIVIES PAR LES SALARIEES ET LES BENEVOLES

Au-delà des formations internes décrites au premier paragraphe, l'équipe du PF69 bénéficie de temps de formations réguliers, dont le détail figure dans le tableau ci-dessous.

Formations, Colloques, Conférences	Nombre de salariées ou bénévoles
Formation sur les enjeux politiques intersectionnalité - LYON	1
Journées d Etudes Autisme et troubles apparentés Intimité, sexualité, relations intimes - Moirans	1
16 ^{ème} journée du Collège National des Sages Femmes de France - PARIS	1
Formation statistiques – Programme RDPF – MFPF PARIS	1
Formation Education à la vie – MFPF PARIS	1
11 ^è Assises Françaises de Sexologie et de santé Sexuelle - Marseille	1
Formation régionale "handicap et alors" – St Etienne	1
journées nationales contraception – MFPF PARIS	2
Formation Violences – MFPF 69	10
Université d'été du Planning Familial – Rennes	1
Colloque ENS – « Théoriser en féministe » - LYON	1
Stage autodéfense – Asso Impact – Villeurbanne	5
Formation pour interventions en milieu scolaire, mieux repérer les compétences – Prodas – MFPF Grenoble	1
Sexualité dans le couple - Sexe amour et turbulences - IFATC	1
Méthode d'animation participative – SCICABULLE - Villeurbanne	3
Journées FIAPAC - Nantes	2
Journées SEXOGYN - Aix En provence	2
Informatisation de la documentation du centre - Villeurbanne	1
Pleiraa, 3 ^{ème} journée	2
Différences et Changements : Analyse de pratique Professionnelle : 10 séances	9
Test mensuel de lecture Prescrire	1

CHAPITRE 8

LE TRAVAIL EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS

CHAPITRE 8 : LE TRAVAIL EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS

Le Planning Familial du Rhône a développé un important réseau de partenariats tant associatifs qu'institutionnels. Ce réseau lui permet de mener des actions collectives, de partager des réflexions, d'échanger sur ses pratiques et de s'impliquer dans la vie locale. Ce chapitre revient sur cette dimension partenariale qui contribue grandement à la richesse des activités de notre association.

1. Participation au groupe d'optimisation des relations CPEF-CIVG-EICCF

Participation au groupe d'optimisation des relations CPEF-CIVG-EICCF

Objectifs	Améliorer l'offre de soins et l'accompagnement des femmes en demande d'IVG dans le Rhône Favoriser les liens institutionnels autour de cette activité.
Partenaires	Professionnel-le-s travaillant en CPEF, en EICCF, en Centres d'IVG. Coordination et animation par 1 Médecin de CPEF Métropole et 1 CCF d'un CPEF hospitalier.
Description de l'action	<p>Participation aux réunions, élaboration de propositions, suivi.</p> <p>Le groupe s'est réuni 4 fois en 2018. Le Planning Familial était représenté aux réunions des 19/01, 27/04, 15/06, 19/10.</p> <p>Le déplacement des lieux de réunions au sein des structures concernées permet de repérer les lieux pour mieux orienter les personnes, de connaître l'activité, l'organisation du travail et les difficultés rencontrées.</p> <p>En 2018, le groupe s'est ainsi déplacé au CPEF de de Tassin, au CPEF de Bron, dans les locaux du Planning Familial de Villeurbanne et à la clinique Natecia.</p> <p>Le groupe reste un espace pour prendre connaissance des évolutions des lois, échanger sur les pratiques, mettre en commun les difficultés rencontrées et les pistes pour y répondre.</p> <p>Les dysfonctionnements, les difficultés de coordination entre CPEF et CIVG sont également évoquées au sein du groupe.</p> <p>L'offre d'IVG en période de congés d'été a fait l'objet comme chaque année d'un temps d'échange d'informations, suivi à la fin de l'été par un bilan.</p> <p>Le Planning Familial, en lien avec l'ARS, a été moteur dans la réalisation et la mise à jour du tableau des congés d'été des médecins et sages-femmes pratiquant l'IVG médicamenteuse sur le département et sa transmission auprès des CPEF et CIVG.</p>

D'autres thématiques ont pu être abordées :

- Données démographiques autour de l'IVG
- Protocoles des Centres d'IVG
- Echange autour des différences persistantes de fonctionnement entre les différents CIVG.
- Demandes de confidentialité
- Difficultés dans l'accès au remboursement à 100% de l'IVG

Nous constatons toujours des problèmes d'accès à l'IVG. En fonction des délais d'attente, les femmes n'ont pas toujours le choix de la méthode et de l'anesthésie. Ces problèmes se vérifient tout au long de l'année sur le département et de manière préoccupante lors des vacances scolaires et des ponts.

Ces dysfonctionnements ont eu pour conséquence de fréquentes orientations des femmes vers des CIVG hors département, notamment pour les demandes d'IVG entre 12 et 14 semaines d'aménorrhée.

Points forts

-Temps de mutualisation et de réflexion entre professionnel-le-s de terrain visant un meilleur accompagnement des femmes

- Repérage des structures et lien avec les équipes des différents lieux qui accueillent ces réunions.

- Veille documentaire concernant l'IVG.

Perspectives

Poursuite de notre implication.

Nous restons notamment vigilantes sur l'organisation de l'offre d'IVG durant les vacances scolaires et les ponts. En effet, l'absence de coordination entre les centres et leurs fermetures simultanées ont pu mettre les équipes, mais surtout les femmes en demande d'IVG, en difficulté cette année encore.

2. Le Groupe de travail « Sexualité et Handicap » des CPEF du Grand Lyon

Groupe de travail « Sexualité et handicap » des C.P.E.F. du Grand Lyon

Origine du projet	<p><u>Né en 2009</u> sous le nom « Handicap et sexualité », ce groupe est à la convergence de plusieurs éléments tels que :</p> <ul style="list-style-type: none">- une formation de niveau II suivie par les professionnel-le-s des CPEF avec le Planning Familial de St Etienne,- des formations plus approfondies faites par certaines collègues (Handicap international et C. AGTHE en Suisse),- des expériences d'animations différentes,- le constat de demandes de plus en plus fréquentes dans tous les CPEF.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Recenser les besoins en formation, connaissance de nouveaux outils...• Constituer un réseau de professionnel-le-s pour un meilleur accompagnement, de meilleures orientations du public en situation de handicap,• Répondre aux besoins des professionnel-le-s des différents C.P.E.F<ul style="list-style-type: none">- Echanger sur les pratiques professionnelles et faire un état des lieux des différentes modalités d'intervention,- Mutualiser les connaissances concernant les institutions et partenaires, les différents outils existants et utilisés.- Accueillir et soutenir la pratique de chacune, notamment pour celles qui arrivent sur un nouveau poste.
Participant-e-s	<p>C.P.E.F. du Conseil Général du Rhône (de la Métropole à partir de 2015)</p> <p>C.P.E.F. associatifs, puis hospitaliers.</p>
Description de l'action	<p><u>En avril 2011</u>, le groupe de travail</p> <ul style="list-style-type: none">- change de nom et devient : <u>Groupe « Sexualité et Handicap »</u>,- s'élargit aux CPEF associatifs et hospitaliers- reste pluridisciplinaire : Médecin, Sage-femme, Conseillère Conjugale et Familiale, Assistante sociale. <p><u>En 2015</u>, le groupe structure son travail</p> <p>1/ au sein de la cellule de coordination (engagement des participants sur 4 à 5 réunions par an) avec <u>réactualisation des objectifs de ce groupe</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- Partage d'expériences à partir de situations cliniques en individuel ou en collectif (co-étayage entre les différent-e-s professionnel-le-s),- Mutualisation des compétences- Instance de réflexion- Invitation de spécialistes des structures rencontrées, apports extérieurs- Veille bibliographique, dvd, colloques, ... <p>2/ à la mise en place de journées ou demi-journées de formation à thème, avec un-e ou des intervenant-e-s, ouvertes à tou-te-s les professionnel-le-s associatifs, hospitaliers, de la Métropole concerné-e-s par le sujet.</p>

Constats

1/ Depuis 2015, les demandes augmentent, tant au niveau collectif et qu'au niveau individuel :

Les Structures : IME, ESAT, SAVS, Foyers d'hébergement, d'accueil de jour, de vie, structures d'insertion sociale et professionnelle

Les professionnel-le-s : éducateur-ric-e-s, enseignant-e-s, personnels médico-sociaux, responsables de structure

Les personnes elles-mêmes, pour un/des entretien/s individuel/s ou en couple

2/ Le public rencontré est mixte, tous âges et tous types de déficiences : motrices, sensibles, psychiques et / ou intellectuelles.

Points forts

- La pluridisciplinarité du groupe permet le croisement de connaissances et pratiques professionnelles différentes, un enrichissement des savoirs de chacune.

Le groupe peut remplir un rôle soutien, d'aide à la compréhension d'une situation de terrain (demande d'une structure, accompagnement d'une situation,...)

- Elaboration et partage d'une grammaire commune.

- Meilleure connaissance du réseau partenaire, de ses spécificités, pour un meilleur accompagnement ou une meilleure orientation du public.

- Les réunions se déroulent en alternance dans les différents CPEF, ce qui contribue pour une part, à cette connaissance concrète des différents lieux d'accueil.

En 2018,

- poursuite du travail, entamé en 2017, sur le thème : « Désir d'enfant, parentalité et handicap », avec la rencontre de Delphine Siegriest, journaliste, CCF, qui nous avait présenté le collectif : « être parhand » auquel elle appartient.

- Construction d'un nouvel outil, à destination des professionnel-le-s, recensant les équipements spécialisés des différents CPEF, pour une meilleure orientation du public.

- Partenariat/rencontres : Magalie Mazouyer /outil santé BD, Handiconsult/ Centre sévigné, groupe « petite enfance/handicap », ...

Poursuivre

- Le travail de fond, de réflexion et de co-construction au sein de la « cellule de coordination »,

- un travail de réflexion et de mise en œuvre de fiches pour présenter les différents outils (liens avec le service de Documentation de la Métropole et le Cerhes) ...

- les rencontres ouvertes à thème, avec de nouveaux professionnel-le-s travaillant dans différentes structures d'hébergement, de soins, ...

Projets 2019 :

- Journée de formation sur le thème : « parentalité, handicap ».

- Demi-journée de présentation et d'échanges autour des outils utilisés en interventions collectives. Public cible : tou-te-s les professionnel-le-s des CPEF.

3. Le « Conseil pour l'égalité femmes-hommes de la Ville de Lyon »

Participation au Conseil Egalité Femmes Hommes de la Ville de Lyon

Origine de l'action	Commission extramunicipale composée des élu.e.s en charge de l'égalité femmes hommes et des associations œuvrant pour l'égalité femmes/hommes.
Objectifs	Rassembler les associations féminines et féministes de la région lyonnaise autour de projets et d'événements communs.
Partenaires	Mairie de Lyon, institutions, associations féminines et féministes de la région : DRDFE, CIDFF, CRLCAFF-RA, FCI, Femmes solidaires, Filactions, FIL, HF Rhône Alpes, Institut Egaligone, FRISSE (d'autres associations sont présentes de façon intermittente).
Description de l'action	<p>Environ 3 ou 4 réunions par an à la Mairie de Lyon. Les principales activités tournent autour d'actions communes pour le 8 mars et le 25 novembre.</p> <p>8 mars 2018 : "Droits des femmes, qu'une affaire de femme ?" était la thématique de cette nouvelle édition.</p> <p>Le Planning Familial n'a pas souhaité y participer pour deux raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le thème ne semblait pas le plus adapté pour un 8 mars qui doit rester une journée qui, pour notre association, appartient aux femmes et la question de la place des hommes dans notre combat aurait pu être abordée ailleurs. - Une implication parallèle importante dans la grève des femmes et la manifestation du 8 mars. <p>Travail autour d'un guide local pour la santé des femmes : dans le cadre de la politique municipale de promotion de l'égalité et des droits des femmes, il a été décidé de mettre en place un guide pour informer les femmes que les ressources locales en termes de santé au sens large. Le Planning Familial participe aux réunions de travail sur ce guide, comme structure ressource sur les questions de santé sexuelle.</p>
Type et effectif du public	A chaque réunion du conseil : entre 20 et 30 personnes présentes.
Points forts	<p>Contacts avec les autres associations féministes de Lyon.</p> <p>Mise en avant de dates importantes pour les droits des femmes (8 mars, 25 novembre).</p> <p>Public de plus en plus important lors des événements organisés.</p> <p>Proposer des actions ou des orientations qui seraient portées par la Ville de Lyon</p> <p>Faire connaître l'association, ses revendications et son activité.</p>
Points à améliorer	Le manque de temps de préparation collectif en interne et la restitution des débats.
Perspectives	Continuer la participation au Conseil Egalité pour maintenir le lien avec les autres associations et proposer des actions communes.

4. Le partenariat avec les acteurs de Villeurbanne

Les Petits déjeuners Santé à Villeurbanne	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">-Ouvrir un espace de parole et d'écoute sur l'axe « Santé/Social » pour les jeunes les plus en difficulté et plus généralement les nouveaux inscrit-e-s à la Mission Locale.-Faciliter l'accès aux structures de santé-Dynamiser le partenariat des acteurs santé sur Villeurbanne
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">-Le Service « Petite enfance » de Villeurbanne-Le Point Ecoute Jeunes-Mission Locale de Villeurbanne-l'ANPAA-La CPAM-Le PF du Rhône
Description de l'action	<p>En 2018, nous avons participé à trois actions à la Mission Locale sous forme de « Petits déjeuners santé ». Ces actions ont occasionné plusieurs réunions de préparation ou bilan avec les partenaires.</p> <p>Les séances ont lieu à la direction de la santé publique (27 rue Paul Verlaine à Villeurbanne).</p>
Type et effectif du public	40 personnes de 18 à 26 ans.
Points forts	<ul style="list-style-type: none">-Observation suivie de la situation et des difficultés des jeunes en matière de santé et d'accès aux soins.-Mise en place de l'accueil des enfants accompagnant leurs parents.-Espace d'étagage pour les jeunes en difficulté d'insertion.-Diversité des thématiques abordées : isolement, mal-être, discriminations, accès aux soins, violences, addictions, vie sexuelle et affectives, relations amoureuses...-Permet de faire connaître le Planning familial et de mieux travailler en réseau.
Perspectives	Poursuite des actions.

Participation à la biennale des associations du Quartier Charpennes-Tonkin

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Faire connaître le Planning Familial aux habitant-e-s du quartier dans lequel il est implanté- Echanger sur les thématiques liées à la sexualité et à l'égalité entre femmes et hommes avec le public / informer.
Description de l'action	<p>En tant qu'association basée au Tonkin, le Planning Familial est invité à participer à la biennale des associations.</p> <p>Tenue d'un stand (documentation sur les activités du planning et les thématiques liées à la sexualité/ documents d'actualité).</p>
Type et effectif du public	15 personnes (tout public)
Points forts	Intérêt du public, échanges avec les partenaires locaux.
Perspectives	Participation au prochain forum

5. Rencontres partenariales

Au-delà de ces actions conduites en partenariat, le Planning Familial a rencontré les structures suivantes au cours de l'année 2018 :

- **Compagnie Amadeus Rocket**
- **Association Egal'in.**

CHAPITRE 9

L'ACTION DANS LE CHAMP PUBLIC ET LA SENSIBILISATION DES PROFESSIONNEL-LE-S OU DU « GRAND PUBLIC »

CHAPITRE 9 : L'ACTION DANS LE CHAMP PUBLIC ET LA SENSIBILISATION DES PROFESSIONNEL-LE-S OU DU « GRAND PUBLIC »

1. Défendre l'accès à l'IVG dans le Rhône et soutenir le droit à l'IVG en France et dans le monde

Le Collectif de défense de l'IVG du Rhône et les actions du Planning Familial autour de l'IVG

Objectifs	Défendre l'offre de soins en matière d'IVG au sein du service public tant au niveau quantitatif que qualitatif. Maintenir une vigilance sur l'accès de toutes les femmes à l'IVG. Mettre en évidence un autre discours sur l'IVG.
Partenaires	Associations : Femmes Egalité, Femmes Solidaires Syndicats : CGT Santé, Sud Santé Sociaux, Solidaires Rhône, Sud Educ Organisations politiques : CGA, PG, GU-Ensemble, NPA, AL. Professionnel-le-s des CIVG du Rhône.
Description des activités menées	<p><u>Soutien et mobilisation pour défendre le droit à l'avortement</u></p> <p>- Soutien aux Irlandaises</p> <p>Le 25 mai 2018, un référendum est organisé en Irlande visant à modifier des amendements de la Constitution notamment sur le 8ème amendement qui garantit seulement « le droit à la vie » de l'embryon, en tenant compte du « droit égal à la vie de la mère ». Cet amendement rend donc illégal le droit à l'avortement, l'enjeu de ce référendum est donc de permettre enfin aux femmes de disposer de leur corps.</p> <p>Les avortements à l'étranger et les avortements clandestins ainsi que leurs risques rythment la vie des Irlandaises.</p> <p>Pour dénoncer ces situations inadmissibles, le Collectif de défense de l'IVG souhaitait apporter son soutien aux Irlandaises comme il l'a fait pour les Espagnoles et les Polonaises précédemment. Il a ainsi organisé un rassemblement le Mercredi 23 mai 2018.</p> <p>Le droit à l'IVG a finalement été conquis en Irlande grâce à ce référendum.</p> <p>- Journée internationale pour le droit à l'avortement</p> <p>Le 28 septembre, le Planning Familial a appelé à un rassemblement unitaire pour le droit à l'avortement, initié par Solidaires-Etudiant-e-s. La lutte des Argentines a été notamment mise en avant.</p> <p>- Soirée « Regards sur l'IVG » à l'Aquarium</p> <p>Le 28 septembre, le Planning a participé à une projection-débat au cinéma associatif l'Aquarium.</p> <p>Projection de deux documentaires : « La Place de l'homme » de Coline Grando et « IVG : L'accès au droit » de Marine Périn.</p>



- **Projection « IVG 40 ans après »**

Le 8 mars, la MJC de Villeurbanne a invité le Planning Familial à animer un débat autour de ce documentaire sur la situation de l'IVG aujourd'hui, avec les réalisateurs.

- **Projection « les bureaux de Dieu » à Bron**

A l'occasion de l'anniversaire de la promulgation de la loi Veil, le Planning Familial a animé une discussion au Cinéma les Alizés de Bron, à l'issue de la projection du film « Les Bureaux de Dieu » qui relate le quotidien d'un centre de planification, à l'initiative de la ville de Bron.

- **Projection « Vessel » dans le cadre du festival Anti-patriarcal**

Projection du documentaire Vessel le 9 juin 2018, dans le cadre du festival antipatriarcal, projection de Vessel (le vaisseau), de Diana Whitten. Ce film retrace l'action de l'association Women on Waves, qui se bat pour le droit à l'avortement dans le monde. Co-organisé par la commission antipatriarcale de la Coordination des Groupes Anarchistes, Super Féministe/ Planning Familial 69, Le Réseau des femmes Afrodescendantes, Les Méduses, Migrations, Minorités Sexuelles et de Genre - 2MSG.

- **Le Planning sur les ondes de radio Canut pour parler d'avortement le 30 mars**

L'émission « Lilith Martine et les autres » a invité Nathalie Carron-Lanzl, auteure du livre « Une femme sur trois » et des membres du Planning Familial pour parler d'IVG.

Rencontre avec le futur Médipôle

Plusieurs cliniques du Grand Lyon, dont des cliniques mutualistes, sont amenées à se regrouper dans un seul centre basé à Villeurbanne début 2019, le Médipôle. Une activité de maternité et d'IVG sera présente. Nous avons pu rencontrer les porteurs de ce projet, côté Mutualité française, au début de l'année 2018, afin de leur expliquer notre fonctionnement et nos attentes en matière de service, notamment d'IVG, dans le contexte local. Une seconde rencontre sera à prévoir une fois le Médipôle en activité.

Rencontre avec les Hospices Civils de Lyon

A la demande du Planning Familial, une rencontre a été organisée avec les HCL (centres d'IVG, Direction). Les questions abordées étaient : la continuité de prise en charge pendant les périodes de congés, l'accès à l'anesthésie générale, la prise en charge des personnes proches du délai limite, l'accueil des mineures, l'accès aux services sociaux, à l'interprétariat, les restructurations en cours.

Points forts	Large mobilisation des partenaires et implication des professionnel-le-s des CIVG. Actions tournées vers le grand public et réactivité dans le soutien aux attaques au droit à l'avortement.
Perspectives	Poursuivre la vigilance et suivre l'accès à l'IVG. Vigilance et mobilisation autour des discours et des mobilisations anti-avortement au niveau national, européen et international. Création d'un Collectif Droits des Femmes distinct pour continuer à traiter des questions d'IVG dans le cadre du Collectif de Défense de l'IVG.

Le réseau d'accompagnement des mineures en demande d'IVG

Selon la loi sur l'IVG de 2001, les mineures qui souhaitent interrompre leur grossesse sans en parler à leurs parents peuvent faire cette démarche en toute confidentialité, à la condition d'être accompagnées par une personne majeure de leur choix. Certaines d'entre elles ne disposent pas d'accompagnant-e et font parfois appel au Planning Familial. Afin de ne pas trop désorganiser le travail de l'équipe professionnelle, le Planning Familial a mis en place depuis 2012 un réseau de personnes volontaires pour être majeur-e accompagnant.

Pour constituer ce réseau, nous proposons une formation aux personnes adhérentes ou proches du Planning Familial : il s'agit de connaître le contexte sociologique, légal et la pratique médicale de l'IVG des mineures, ainsi que le cadre légal et le rôle concret de l'accompagnant-e. Un échange à partir de situations aborde la différence entre les places de professionnel-le-s et d'accompagnant-e-s. La formation étudie également les difficultés auxquelles peuvent être confrontées les accompagnant-e-s.

Aujourd'hui une quarantaine de personnes sont inscrites dans ce dispositif : leurs coordonnées et disponibilités figurent sur une liste confiée aux salariées du Planning Familial, qui peuvent y recourir si elles sont sollicitées par une mineure. Le lien équipe-salariée/accompagnant-e a fait l'objet d'une formalisation : tableau de suivi des situations, contact téléphonique après l'accompagnement.

Le recours à ce réseau reste exceptionnel : 7 situations seulement en 2018. La constitution d'une liste mail contribue à une bonne réactivité, même dans l'urgence. Le contact après l'accompagnement permet de relever les questionnements ou difficultés des accompagnant-e-s, qui seront abordées lors des formations suivantes où l'on encourage le partage d'expériences.

En 2018, nous n'avons pas pu organiser de nouvelle formation pour renouveler le réseau mais une session est prévue pour juin 2019.



2. Lutter contre les violences faites aux femmes

Actions contre les violences faites aux femmes

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Visibilité et travail de sensibilisation sur les violences faites aux femmes.- Mobilisation pour dénoncer les violences faites aux femmes.- Lutte contre l'article 2 du projet de loi Schiappa
Partenaires	Collectif de Défense de l'IVG, FilActions, MeToo, Les Salopettes, Impact
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">- Manifestation « Nous Toutes » et happening de Filactions le 24 novembre 2018 : <p>Sous l'impulsion du Collectif de Défense de l'IVG, nous avons relayé l'appel national « Nous Toutes » localement en organisant une manifestation contre les violences faites aux femmes.</p>

- **Mobilisation contre la venue de B. Cantat au Transbordeur :**

communiqué de presse, tentative de sensibilisation des responsables du Transbordeur, rassemblement devant la salle le 21 mars jour du concert de B. Cantat.

- **Rassemblement contre l'article 2 de la Loi Schiappa le vendredi 25 mai place de la comédie :**

Rassemblement contre l'article 2 du projet de loi Schiappa, qui présentait un risque de correctionnalisation des viols et pour réclamer une meilleure prise en charge des femmes victimes de violences.


- **Projection du film « sexe sans consentement » le 14 décembre 2018 :**

En partenariat avec l'association féministe de l'ENS de Lyon « Les salopettes », et avec l'association d'autodéfense féministe Impact, organisation d'une projection du documentaire de Delphine Dhilly et de Blandine Grosjean « Sexe sans consentement » à l'ENS de Lyon et animation d'une discussion avec les participant-e-s, avec la possibilité d'échanger dans un espace en non-mixité.



Type et effectif du public	<p>Grosse mobilisation sur le 24 novembre 2018, public jeune et 1/3 hommes et 2/3 de femmes (environ 5000 personnes)</p> <p>Mobilisation mitigée sur le rassemblement contre l'article 2 : public jeune, essentiellement féminin et dynamique mais peu nombreux</p> <p>Public d'une trentaine de personnes pour la projection, majoritairement étudiantes de l'ENS de Lyon, très intéressées. Un seul homme.</p> <p>Mobilisation plutôt réussie contre la venue de B. Cantat au Transbordeur, avec un public jeune avec une couverture médiatique importante.</p>
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat - Visibilité - Circulation de la parole (projection du 14 décembre) - Inclusivité (traduction des prises de paroles en LSF le 24 novembre)
Points à améliorer	<ul style="list-style-type: none"> - Animation, répartition des tâches d'organisation - Communication et inclusivité
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre des actions de fond pédagogique et de dénonciation notamment autour des féminicides.

3. Lutter contre les LGBTphobies

Participation à la marche des fiertés	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le développement de l'action du PF dans le champ de la santé sexuelle et des droits des personnes LGBT - Visibiliser cette action, de sorte à pouvoir être repéré comme lieu ressource par et pour les personnes LGBT - Participer à la diffusion d'informations pour une amélioration de la santé sexuelle en particulier des femmes lesbiennes, bies et plus largement des « FSF » (femmes qui font du sexe avec des femmes)...
Partenaires	La LGP (Lesbian & Gay Pride de Lyon), les autres associations LGBT ou de lutte contre les LGBTphobies
Description des activité(s) menée(s)	 <p>Le Planning Familial 69 est membre du Conseil d'Administration de la LGP et participe à ce titre à l'ensemble des réunions de l'association au nombre d'une dizaine chaque années (1 par mois + réunions spécifiques pour le Service d'Ordre de la marche des fiertés). Ces réunions permettent de préparer la marche et la communication sur la marche : mots d'ordre / livret de la quinzaine des fiertés / service d'ordre etc.</p> <p>Lors de <u>la Marche des fiertés lyonnaise</u> le 16 juin 2018 : cortège identifié avec les capes superféministes, des pancartes.</p>
Points forts	Action bien investie et installée au sein du Planning Familial 69.
Points faibles	Nous n'avons pu investir un cortège féministe aussi important que d'autres années au sein de la marche faute de personnes.
Perspectives	Nouvelle participation à la Marche en 2019

Mobilisation : « Libérez Moussa » !	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Alerter sur la situation des personnes migrantes LGBTI et interpeler les pouvoirs publics sur les violences encourues par les personnes LGBTI à l'international. - Se porter solidaire des personnes LGBTI persécutées dans leur pays et contraintes à l'exil pour ce motif. - Dénoncez l'expulsion des personnes migrant.es et revendiquer leur accès au droit d'asile.
Partenaires	47 organisations : associations LGBTI / féministes /de défense des droits des citoyen.nes / de santé communautaire et d'accès au soin. Médias communautaires. Syndicats. Partis politiques et mouvements politiques de jeunesse.

Description des activité(s) menée(s)	<p>Le 3 mai 2017, Fodé-Moussa Camara, jeune homosexuel guinéen réfugié en France et frappé d'une OQTF, refusait d'embarquer dans l'avion depuis l'aéroport St Exupéry à Lyon qui devait l'expulser vers la Guinée-Conakry où il risquait la prison voire le lynchage en raison de son orientation sexuelle.</p> <p>Alertées par l'association AIDES où il est bénévole, 47 organisations lyonnaises ont organisé plusieurs rassemblements et écrit des textes afin d'exiger sa libération et l'abandon de toutes les poursuites judiciaires à son encontre ainsi que le réexamen de sa demande d'asile.</p> <p>Le 17 mai, journée Internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, un rassemblement à été organisé à 18h Place de la Comédie (Lyon 1).</p> <p>Un sit-in est organisé en solidarité avec Moussa en ouverture de la Marche des Fiertés le 16 juin.</p> <p>Des membres du Planning Familial, aux côtés de nombreuses organisations, ont été présentes en soutien de Moussa lors de sa comparution immédiate au TGI le 5 mai 2018.</p>
Points forts	<p>Action bien investie par le Planning Familial 69 qui a activement participé à l'organisation du rassemblement ainsi qu'à l'écriture de textes.</p>
Perspectives	<p>Continuer la vigilance et la mobilisation dès lors que des cas similaires viendraient à se présenter.</p>

Revendiquer la PMA (Procréation Médicalement Assistée) pour toutes !	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la lutte menée par le Planning Familial pour l'accès aux droits égaux pour toutes les femmes. - Participer de la mobilisation nationale pour l'ouverture de la PMA à toutes les femmes, seules ou en couple et qu'elle que soient leurs orientations sexuelles. - Dénoncer les discours anti-choix et revendiquer le libre choix des femmes à disposer de leur corps.
Partenaires	<p>La LGP, les autres associations LGBT ou de lutte contre les LGBTphobies.</p>
Description des activité(s) menée(s)	<p>Au cours de l'année 2018, le gouvernement lançait dans chaque région des Etats Généraux de la Bioéthique devant notamment débattre de l'ouverture de la PMA à toutes les femmes. Les mouvements anti-choix (Manif pour tous / Alliance Vita / Fondation Lejeune etc.) ont pris d'assaut ces consultations publiques.</p> <p>Partout, les organisateurs et organisatrices de ces rencontres, débats et consultations ont largement ignoré les personnes concernées, en particulier les lesbiennes. Ainsi, à Lyon le 20 avril était organisé à la fac de médecine de Lyon un débat autour de la PMA avec, à la tribune, une représentante d'Alliance Vita, organisation farouchement opposée à la PMA et à l'avortement.</p>



	<p>Aussi le Planning Familial 69 ainsi que la LGP ont été à l'initiative d'une mobilisation contre la venue de Blanche Streb, activiste et salariée d'Alliance Vita. Cette mobilisation s'est concrétisée par un communiqué de presse, une interpellation de l'Espace de Réflexion Ethique Auvergne Rhône Alpes qui organisait le débat, un rassemblement devant la fac de médecine et l'investissement, par des militantes, de l'amphithéâtre où se déroulait la conférence afin d'alerter sur les discours délétères et anti-choix tenus par Alliance Vita.</p> <p>La semaine suivante le 27 avril 2018 à la Mairie du 1^{er} arrondissement, la LGP (avec le PF 69) organisait une discussion avec des personnes concernées issues de diverses organisations LGBTI et/ou syndicales et politiques sur le thème : « Transparentalité, homoparentalité : quels modes de procréation pour les minorités sexuelles ? » qui a rencontré un franc succès avec une salle comble et des débats passionnants qui ont permis de faire entendre la diversité des parcours et des problématiques rencontrées par les personnes LGBTI face à l'accès à la parentalité.</p>
Points forts	Des relais médiatiques et politiques d'importance ont permis de participer à faire entendre les paroles des personnes concernées et de défendre l'égalité pour toutes et tous en matière de parentalité.
Perspectives	Poursuivre la mobilisation en faveur de l'ouverture de la PMA pour toutes.

4. Se mobiliser autour du 8 Mars – Journée internationale pour les droits des femmes

Les mobilisations autour du 8 mars

Objectifs

- ✓ A l'occasion de la journée internationale pour les droits des femmes, relayer l'appel à la grève des femmes, créer une mobilisation locale, mettre en avant nos revendications.
- ✓ Participer à divers événements pour partager nos analyses et faire connaître notre travail.



Partenaires

Associations féministes, syndicats, organisations politiques du collectif de défense de l'IVG dans le Rhône.

Mairies du 3^{ème} arrondissement, 8^{ème} Arrondissement et de Villeurbanne.

Description des activités menées**Grève des Femmes, rassemblement et manifestation**

Pour refuser le travail gratuit et exiger l'égalité professionnelle, le collectif a soutenu l'appel à la grève dans toute la France et sur tous les lieux de travail. Un rassemblement a été organisé à 15h40, qui est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour, sur la base d'une journée standard (9h 12h30/13h30-17h). Il a été suivi par une manifestation.

Le Planning Familial 69 a produit pour cet événement un texte spécifique qui exprime ses positions sur différentes thématiques (inégalités de salaires, (non) partage des tâches domestiques, violences, LGBT phobies...). Ce texte a été lu lors de la mobilisation et diffusé dans D'Ebats Féministes.

Participation à plusieurs événements

Le 7 mars, le PF69 a participé à une soirée de rencontre organisée par la ville de Villeurbanne au CCVA, en tenant un stand, ce qui a permis des échanges avec le grand public et des prises de contact avec d'autres acteurs/actrices luttant contre les discriminations.

Le 8 mars : projection-débat à la MJC de Villeurbanne « IVG 40 ans après » (voir partie IVG).

Le 9 mars : stand lors de la journée sur les droits des femmes organisée par la mairie du 8^{ème}.

Le 20 mars : Participation à un débat sur le thème « Femmes et santé » organisé par la mairie du 3^{ème}. Après une intervention de l'historienne Muriel Salle, le Planning Familial a parlé des impacts en matière de santé de la situation de précarité des femmes, des violences gynécologiques et obstétriques, du sous-diagnostic de certaines pathologies, de la surmédicalisation des parcours de femmes, de la réappropriation des savoirs... (texte diffusé dans D'Ebats Féministes N° 62).

Points positifs

Pour le rassemblement / manifestation : Dynamique du collectif, occupation de la place, moment convivial et participatif avec la chorale les Infid'Elles.

Points à améliorer

Organisation matérielle, préparation des slogans, renforcement des échanges avec le public.

Perspectives

Renouveler l'organisation d'un 8 mars revendicatif.

Réfléchir à la transformation du Collectif de défense de l'IVG en Collectif Droits des Femmes

5. Lutter contre l'extrême droite


Collectif de Vigilance contre l'extrême droite (CV69) Collectif « Fermons le Pavillon Noir »	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Visibilité et travail de sensibilisation sur les groupuscules d'extrême droite.- Suivi des agressions et accompagnement des victimes.- Mobilisation pour dénoncer les agressions et la présence de locaux tenus par l'extrême droite (dont le local dit du « pavillon noir »)
Partenaires	Attac, CGT Educ'Action, CGT Vinatier, EELV, Fédération Rhône-Alpes des MJC, PCF, PG, Ensemble, LDH, NPA, Ras l'Front, Agir pour l'Egalité, CNT, CGA...
Description de l'action	<p><u>Au niveau du CV69 :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Poursuite du travail sur les brochures de sensibilisation. <p><u>Au niveau du collectif « Fermons le pavillon noir » :</u></p> <p>Participation aux manifestations et au service d'ordre les 03 mars 2018 et le 26 mai 2018.</p>
Type et effectif du public	Mobilisation intéressante
Points forts	<ul style="list-style-type: none">- Dénonciation des groupuscules d'extrême droite ;- Sensibilisation de la population ;- Travail sur féminisme et extrême droite ;- Accompagnement des victimes des agressions.
Points à améliorer	<ul style="list-style-type: none">- Débat à poursuivre sur la création d'un collectif unique.
Perspectives	<ul style="list-style-type: none">- Poursuivre des actions de fonds pédagogique pour éviter d'être uniquement dans de la réaction.

6. Préserver les libertés individuelles dans les mouvements sociaux

Participation au Collectif 21 octobre 2010

Origine du projet	8 ans après l'enfermement place Bellecour, de 700 manifestant-e-s par les forces de police, le collectif du 21 octobre qui s'est créé pour mener une action en justice, rappelle par ses interventions que la répression policière des mouvements sociaux est toujours d'actualité. Cette mesure policière préventive a fait l'objet d'une plainte avec constitution de partie civile de la part du Planning Familial 69 en juillet 2011.
Objectif	Dénoncer l'entrave au droit de manifester et de se déplacer librement par une mesure attentatoire à ces libertés fondamentales et discriminatoire.
Partenaires	Syndicats (Solidaires, CGT), associations (FCPE, ATTAC, LDH...), partis politiques et individu-e-s qui font partie du Collectif 21 octobre.
Description des actions	<p>L'instruction avait été clôturée par une ordonnance de non-lieu en février 2017 et le 25 octobre 2018, la chambre de l'instruction a donné droit aux arguments du Collectif 21 octobre en renvoyant le dossier devant les juges. Elle demande la mise en examen de l'ancien directeur départemental de la sécurité publique Albert Doutré et de l'ex-préfet du Rhône Jacques Gérard pour « atteinte arbitraire à la liberté individuelle », « privation de liberté illégale » et « entrave concertée à liberté d'expression et de manifester ».</p> <p>Le Collectif 21 octobre s'est réuni tous les 2 mois pour suivre l'avancée de la procédure judiciaire ainsi que l'actualité des répressions des mouvements sociaux.</p> <p>Son travail a consisté à alimenter les argumentaires de son avocat B. Sayn qui a rédigé des mémoires pour 2 audiences à la chambre d'appel.</p> <p>Le Collectif a organisé les rassemblements devant le TGI pendant les audiences du 22 février, en avril et le 13 septembre avec appel aux partenaires et conférences de presse.</p>
Type et effectif du public	Rassemblement de soutien devant le TGI avec une trentaine de personnes
Points forts	<p>Relier cet événement avec l'actualité</p> <p>Porter haut la légitimité de cette plainte et informer sur la démarche judiciaire.</p> <p>Veille de l'actualité et partage des informations.</p>
Points à améliorer	<p>Le noyau d'une petite dizaine de personnes pour tenir sur la durée (8 ans)</p> <p>Site internet obsolète</p>

7. Participation au Festival Anti patriarcal

Participation au festival anti patriarcal	
Origine de l'action	1 ^{ère} édition d'un festival à l'initiative de la CGA (Coordination des groupes anarchistes).
Objectifs	Discussions ouvertes et débats sur les multiples luttes anti-patriarcales
Partenaires	Commission antipatriarcale de la CGA, Le Réseau des femmes Afrodescendantes, Les Méduses, Migrations, Minorités Sexuelles et de Genre - 2MSG.
Description de l'action	<p>Du 2 juin au 8 juillet Chaque semaine un film, un débat, une thématique proposés par un des collectifs A la Plume Noire Projection du film « Vessel » pour le Planning Familial.</p> 
Points forts	Contacts avec les autres associations féministes de Lyon.
Points à améliorer	Le manque de temps de préparation collectif en interne et de restitution des débats.
Perspectives	Continuer la participation pour maintenir le lien avec les autres associations et proposer des actions communes.

CHAPITRE 10

Vie interne du Planning Familial du Rhône

Les activités décrites dans les précédents chapitres peuvent être réalisées grâce à la mobilisation d'une équipe salariée et d'un conseil d'administration, ainsi qu'à un ensemble d'adhérent-e-s. L'association est gérée de manière collégiale par l'ensemble des parties prenantes. Ce chapitre fait un **rapide tour d'horizon de la vie associative et professionnelle du Planning Familial du Rhône**.

Nous reviendrons également sur **plusieurs grands projets qui ont marqué l'année 2018** : le travail sur les nouveaux locaux, et le travail engagé sur le fonctionnement de l'association, via deux chantiers de moyen terme.



1. Une vie associative et professionnelle riche

1.1 Le Conseil d'Administration (CA)

En 2018, le CA a décidé de maintenir le rythme de ses réunions à deux par mois (donc environ plus d'une vingtaine de CA sur l'année). L'année 2018 s'est distinguée par une forte participation des membres du CA à des instances collectives extérieures (comme le Collectif de Défense de l'IVG, la Lesbian and Gay Pride ou encore le collectif « Fermons le Pavillon noir ») ayant donné lieu à de nombreuses mobilisations politiques : manifestations, rassemblements, débats, conférences etc. ont rythmé très largement la vie du CA et du PF69 dans son ensemble.

En interne, le CA se réunit toujours très régulièrement et participe activement aux nombreux chantiers et groupes de travail du Planning Familial. Cependant, depuis septembre 2018, le CA rencontre des difficultés à coordonner l'ensemble des emplois du temps de ses membres en raison des activités salariées de chacune, ce qui a pu rendre plus rare les réunions où toutes ont pu être présentes. Ses membres se sont également réinvesties dans les instances fédérales et confédérales à partir de la rentrée de septembre 2018.

Cette activité intense sur les activités internes comme externes - mobilisation extérieure qui avait été réduite en raison d'une priorisation l'année précédente de chantiers internes – a été permise par un renforcement du CA et son renouvellement. En juin 2017 déjà, deux nouvelles personnes faisaient leur entrée au CA et en juin 2018, deux personnes partaient et trois personnes (dont deux stagiaires) y entraient.

Si le CA au sein du Planning et à l'extérieur participe et initie des débats, une surcharge de travail conséquente entrave souvent la possibilité d'organiser des CA thématiques comme nous projetons de le faire depuis 2016.

C'est un chantier d'organisation et de priorisation qui reste un travail à mener.

Depuis septembre 2018, le CA compte huit membres et poursuit donc son travail de transmission et de renouvellement.

1.2 L'équipe salariée

L'équipe salariée du Planning Familial 69 a été composée en 2018 de 29 personnes, dont 7 personnes en remplacement (soit 15 ETP, voir *composition détaillée en introduction*). L'année 2018 a vu le départ d'une conseillère conjugale et familiale du dispositif des monts et vallons du lyonnais, qui a été remplacée en fin d'année et le recrutement d'une chargée de formation.

L'équipe salariée organise son travail lors de différentes réunions : réunion d'équipe bimensuelle, réunion des Conseillères Conjugales et Familiales autour des suivis, réunions de l'équipe d'accueil, réunions de l'équipe médicale, réunions de l'équipe administrative. Par ailleurs, les salariées qui contribuent aux activités d'accueil participent mensuellement à une séance de deux heures d'analyse de la pratique.

1.3 Le fonctionnement collectif (AG, CD, groupes de travail et commissions)

Le Planning Familial du Rhône fonctionne de manière autogérée/co-gérée : l'équipe salariée comme le CA sont organisés de manière non hiérarchique et le pilotage de la structure est effectué de manière conjointe par ces deux entités, en lien avec les orientations générales définies par l'Assemblée générale annuelle. Le CA, l'équipe salariée et des adhérent-e-s se réunissent toutes les 6 semaines en « **Collège départemental** » (CD).

De plus, des **commissions et groupes de travail** se réunissent tout au long de l'année :

Les commissions sont des instances chargées de gérer certains aspects de l'activité de l'association. Elles sont composées de salariées et de membres du CA. Voici la liste des commissions actives en 2018:

- Gestion du personnel
- Finances
- Antennes extérieures
- Bulletin
- Interventions extérieures
- Violences
- Sexualité et handicap.

Les groupes de travail sont des lieux d'échanges et de réflexion approfondie sur certaines thématiques en lien avec notre objet associatif. Ils sont composés de salariées et de membres du CA ainsi que d'adhérent-e-s non élu-e-s au CA. Voici la liste des groupes de travail actifs en 2017 :

- IVG et contraception
- Accueil des personnes trans
- Actes délégués.

Une soirée de découverte du Planning Familial a été organisée en mai 2018 : à destination des adhérent-e-s comme de toute personne intéressée par l'association, elle a permis à plus de 20 personnes de mieux connaître les activités et le fonctionnement du Planning mais aussi les possibilités d'implication en son sein. Elle a été l'occasion de diffuser le « **kit de survie** » pour les adhérent-e-s, qui a pour objectif de donner des informations de base permettant de comprendre le fonctionnement de l'association.

Une lettre d'info mensuelle est également envoyée aux adhérent-e-s pour les informer de l'actualité associative, des nouveautés du centre de documentation et des rendez-vous à venir, en complément du bulletin « Débats féministes » (voir *publications*).

L'assemblée générale annuelle 2018 a été en partie consacrée à un temps d'AG extraordinaire qui a permis de présenter, discuter et valider des **modifications statutaires**, qui avaient été préparées par un groupe de travail CA-salariées. Les statuts de notre association n'avaient pas été modifiés depuis 2000. Il était nécessaire de les mettre à jour, à la fois pour prendre en compte des modifications d'usage qui n'avaient pas été formalisées (comme par exemple la possibilité de faire des stages au sein du Conseil d'Administration) et pour se conformer aux statuts types de notre confédération qui avaient été modifiés lors du précédent congrès.

1.4 Le groupe militant « Super Féministe »

Le groupe Super Féministe **existe depuis septembre 2011**. C'est l'un des espaces militants du Planning Familial 69 : lieu de discussion et de réflexion, de création, de proposition d'actions... Son fonctionnement est assez souple : des réunions sont organisées toutes les 3 à 4 semaines (selon l'actualité), une liste d'adresses mail a été créée pour diffuser les informations et les comptes-rendus de réunions. Le groupe construit collectivement ses actions de manière autonome (en lien avec les objectifs de l'association) et s'intègre aussi à la vie globale du Planning Familial sous différentes formes : participation aux différents débats et formations internes, participation aux diverses initiatives publiques organisés par le Planning Familial.

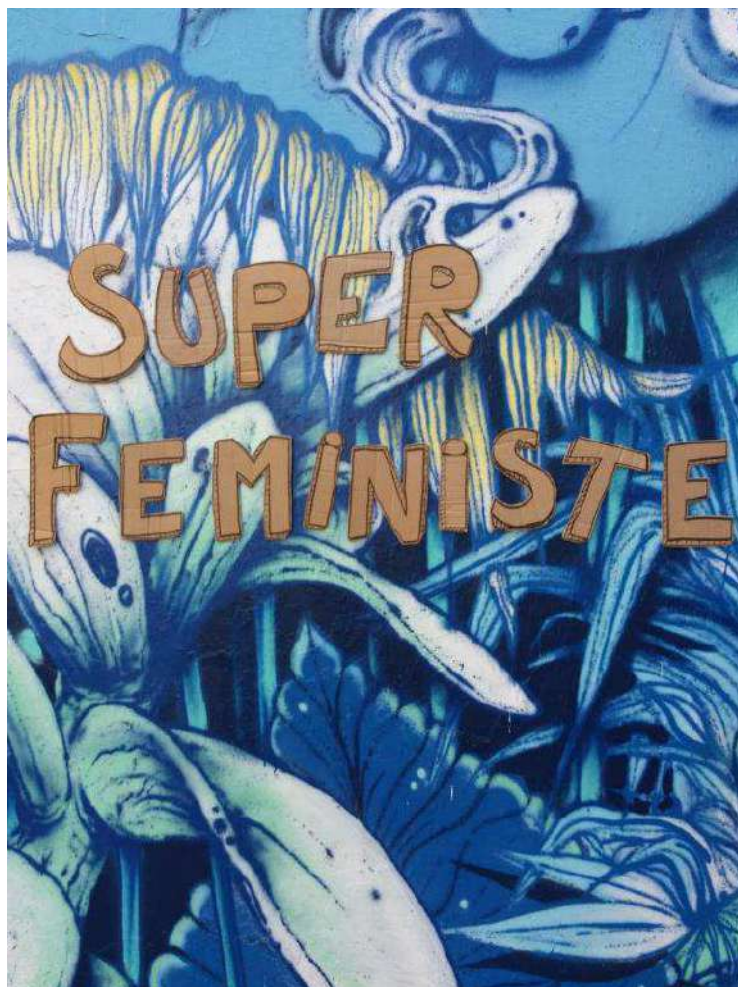
2018 fut une année très riche pour Superféministe, avec un certain renouvellement des militant-e-s et un grand nombre d'actions publiques. Renforcer les liens entre Superféministe et les autres groupes et militant-e-s du Planning a été l'un des objectifs de l'année. Des points restent à améliorer et ce renforcement doit rester un but à moyen terme, mais plusieurs avancées peuvent être constatées sur ce point : un nombre croissant d'adhésions de militant-e-s Superféministe à l'association, la préparation et l'animation d'un débat sur la GPA au bénéfice de toute l'association ainsi que la décoration des locaux du Planning en mai 2018 dans le cadre de la journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, la participation à la soirée associative du 29 mai sont des exemples de cet ancrage plus explicite de Superféministe au sein de l'association

Le groupe Superféministe a continué d'accueillir des nouvelles militantes (une dizaine de nouvelles personnes venant régulièrement en réunion) et d'étoffer sa mailing liste (environ 140 personnes). La page Facebook a connu aussi une progression dans son nombre d'abonné-e-s (autour de 1480 en décembre 2018). Le blog animé par Superféministe a connu une belle reprise d'activité avec la publication de 71 articles (contre 58 en 2017).

Comme les années précédentes, le blog et la page Facebook de Superféministe ont permis de relayer les mobilisations contre l'extrême-droite et notamment pour réclamer la fermeture du local dit du « Pavillon Noir » du Bastion social ; contre la loi Asile et Immigration, de faire entendre notre voix et nos communiqués de presse (publications des bulletins « D'ébats féministes », et publications de nos communiqués de presse, notamment celui contre la venue de Bertrand Cantat au Transbordeur en mars 2018). Le blog a aussi permis de relayer les initiatives féministes internationales et leur traductions locales (rassemblement en hommage à Marielle Franco, relais des mobilisations irlandaises et argentines pour l'accès à l'IVG notamment).

Superféministe a poursuivi son travail de mise en valeur des thématiques féministes dans divers espaces, en tenant notamment un stand pour la Saint-Valentin rue Mercière (distribuant des informations sur les centres de dépistage et des préservatifs) et en organisant le 9 février sa désormais traditionnelle « boum » d'anniversaire. Le choix du centre LGBTI a été judicieux, nous permettant d'attirer un public très nombreux et varié. Les bénéfices de la soirée (environ 300 euros) ont été reversés à l'association 2MSG, accueillant et accompagnant à Lyon les migrant-e-s LGBTQI. Un bar féministe a également été organisé au bar « Le Court Circuit » sur le thème des utopies féministes. Il a permis la tenue d'un stand d'informations et d'un stand de réduction des risques toute l'après-midi et la soirée du 30 juin.

Au total le groupe Superféministe a organisé 16 réunions entre janvier et décembre 2018, en plus de 2 ateliers pancartes pour diverses mobilisations (soutien aux Irlandaises pro IVG, marche des fiertés) et 2 ateliers de fabrication de clitoris en pâte fimo et de serviettes hygiéniques lavables.



2. Les grands chantiers de l'année 2018

2.1 Le projet de réaménagement et mise en accessibilité des locaux

La majeure partie des activités du Planning Familial du Rhône se déroule dans les locaux du 2 rue Lakanal à Villeurbanne et ce, depuis 1979. L'activité a bien sûr énormément évolué au fil des décennies. Les effectifs du public reçu ainsi que de l'équipe salariée ont largement augmenté. **Un changement de locaux s'imposait** pour différentes raisons (conditions de travail des salariées, confort d'accueil pour les personnes reçues, nécessité d'avoir un local accessible pour les personnes en situation de handicap...).

Après avoir recherché des locaux où déménager puis choisi l'option d'une extension et d'un réaménagement des locaux actuels, le Planning Familial a travaillé en 2018 à la mise en œuvre de cette option, dans la continuité de ce qui avait été engagé en 2017 :

- **Poursuite du travail de réflexion autour de l'accessibilité** des services aux personnes en situation de handicap grâce au travail de la commission « sexualité et handicap ».
- **Poursuite du travail avec le cabinet d'architectes « Toposcope » et le bailleur « Dynacité »** : les choix d'aménagement s'affinent au fur et à mesure de l'avancée des phases du projet. Le projet a été validé par les instances qui s'assurent de l'accessibilité et de la sécurité incendie, après des modifications nécessaires sur le plan de la sécurité incendie (création d'une issue de secours supplémentaire et meilleure isolation par rapport à l'ensemble de l'immeuble dans lequel est situé le local).
- **Recherche d'une solution de relocalisation temporaire** : une solution de relocalisation temporaire a finalement été trouvée à l'automne 2018, après plusieurs mois de recherches. L'ensemble des services d'accueil du public et des services administratifs ont été déménagés dans un même local, loué à la Métropole de Lyon, au 236 Cours Lafayette dans le 3^e arrondissement de Lyon. Ce déménagement a pu être réalisé grâce à l'investissement de l'équipe salariée, du Conseil d'Administration et de militantes pour toute la préparation des cartons et la réinstallation dans le local temporaire. Il a occasionné une fermeture d'un peu plus d'un mois. Le centre a pu ré-ouvrir au public début 2019 et les activités ont pu reprendre leur cours habituel.



Salle d'attente du local temporaire 1

Le chantier a pu commencer début 2019, après que nous ayons fait un choix parmi les entreprises qui se sont portées candidates pour réaliser les travaux.

2.2 Le travail engagé sur le fonctionnement de l'association : 2 chantiers qui se poursuivent

Dans la lancée du travail engagé en 2014 sur le fonctionnement de l'association, nos chantiers ont poursuivi leurs travaux en 2018. Chaque chantier est porté par un groupe de salariées, de membres du CA et d'adhérent-e-s. Les deux chantiers actifs sur 2018 sont :

- **Gestion des ressources humaines / Organisation et conditions de travail** : il a poursuivi le travail de mise à jour de documents de formalisation (règlement intérieur et accord d'entreprise) et a travaillé sur des possibilités d'organisation de la fonction « gestion du personnel ». Une journée de restitution et de réflexion collective a eu lieu en janvier, avec l'appui pour l'animation de la SCOP l'Orage. Le chantier se dirige pour poursuivre ses travaux vers une demande d'accompagnement dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement.
- **Projet associatif** : il a poursuivi le travail de rédaction du projet associatif grâce à un système d'interviews des différents pôles de l'association sur leurs activités. Il a conduit des séances d'analyse stratégique avec les différents pôles pour dégager les enjeux actuels de chaque activité et préparer la réflexion collective sur les axes de travail à privilégier dans les années à venir.

CHAPITRE 11

LA CONTRIBUTION A L'ACTIVITE REGIONALE ET NATIONALE DU MOUVEMENT

1. Contribution à l'activité de la Fédération Régionale Auvergne-Rhône-Alpes du Planning Familial

L'échelon régional du Planning Familial participe au maillage du territoire national et apparaît incontournable tant en terme de visibilité de notre association, que de financements des projets du Mouvement. Il constitue également une instance d'échange de pratiques entre les militant-e-s et de mutualisation de nos compétences, de nos outils et de nos informations.

Nous avons suspendu notre participation au **Conseil d'Administration** (CA) de la Fédération en septembre 2017, choisissant de donner la priorité à des chantiers internes à notre association lors du Collège Départemental (CD) de rentrée. Cette décision a couru jusqu'en septembre 2018, où il a été décidé de reprendre notre implication au sein de ce CA. Trois représentantes ont été nommées en CD pour assurer ce mandat : deux administratrices en alternance et une salariée.

Cette reprise de mandat nécessite un temps d'appropriation des circuits de décision et enjeux régionaux. La difficulté de trouver les bonnes modalités pour des préparations et retours de mandats collectifs, expérimentée par le passé, est toujours présente. Notre participation au CA nous permet de suivre plus régulièrement les dossiers régionaux et de participer aux prises de décision.

Une salariée de l'association est également référente de la coordination du dossier « **Handicap et alors** » au sein de la Fédération et contribue à gérer les demandes de financement et la mise en place de temps de mutualisation entre associations départementales.

La comptabilité de la fédération n'est plus assurée par la comptable de l'AD69. Une transmission vers une nouvelle salariée de la fédération a été faite en cours d'année 2017, afin d'alléger la charge de travail de la comptable de l'AD69. Un soutien ponctuel continue cependant à être apporté à la salariée qui a repris cette comptabilité.

Enfin, l'AD69 contribue au bon fonctionnement de la Fédération Régionale par la mise à disposition des locaux ainsi que du matériel de reprographie. En effet, un bureau est dédié à la fédération, occupé régulièrement par les salariées de la fédération ou les membres du bureau. Les réunions régionales des commissions, groupes de travail et du Bureau ont souvent lieu dans les locaux de l'AD69.

2. Contribution à l'activité de la confédération nationale

Notre association, membre du Mouvement français pour le planning familial, participe à la vie confédérale, via sa représentation au Conseil d'Administration et à diverses commissions et groupes de travaux nationaux. Pour 2017, nous avons surtout été présentes aux CA confédéraux et au sein des groupes de travail « Handicap et Sexualité » et « Femmes, droits sexuels et laïcité ».

2.1 Participation au CA confédéral

Le Conseil d'Administration confédéral est une instance centrale du mouvement qui met en œuvre les orientations définies en congrès tous les trois ans.

Depuis fin 2017, nous avons fait le choix de revenir au CA confédéral. Cela a demandé une reprise en main des sujets et une remise à niveau des dossiers et décisions prises. Nous notons un renouvellement du CA confédéral et des méthodes d'animations très intéressantes et facilitatrices.

Une administratrice a par ailleurs intégré le groupe de travail national « Droits des femmes, droits sexuels et laïcité ». Ce groupe n'a pas pu fonctionner à la fois suite à l'arrêt maladie de la référente et des difficultés à intégrer ce débat sereinement.

A noter : suite au congrès de 2016, le nombre de CA annuels a diminué et de nouvelles modalités d'organisation ont été choisies pour l'échelon confédéral.

Enfin, un travail de lien régulier avec la confédération se fait à travers la réponse à des enquêtes thématiques, la déclaration de notre activité, le calcul et le paiement de la cotisation confédérale et la diffusion d'information en provenance du réseau dans notre association. Mais aussi, sur des échanges réguliers, des contributions et des soutiens apportés sur des thématiques particulières comme la baisse des subventions des EICFF.

2.2 Participation au Groupe de travail national « Handicap et sexualité » et à la coordination régionale du programme

En 2018, le Planning Familial 69 a intégré son projet d'actions pour l'année 2018 dans un projet régional, géré par la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes et financé par l'Agence Régionale de Santé, aux côtés de 5 autres associations départementales du Planning Familial.

Les 2 conseillères conjugales et familiales et la sage-femme ont participé à des formations régionales et nationales pour échanger sur les pratiques, les outils d'animation, les difficultés rencontrées et réajuster les interventions.

Une des 2 conseillères conjugales et familiales du Planning Familial 69 est mandatée pour participer au Groupe de Travail National chargé de coordonner le programme H&A. Dans ce cadre, elle a participé à la réalisation de la brochure « Mon corps, moi et les autres » pour parler du consentement et prévenir les violences, brochure co-réalisée avec **l'Association Francophone des Femmes Autistes**. Le programme H&A et la brochure sont téléchargeables sur le site national du Planning Familial.

